



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

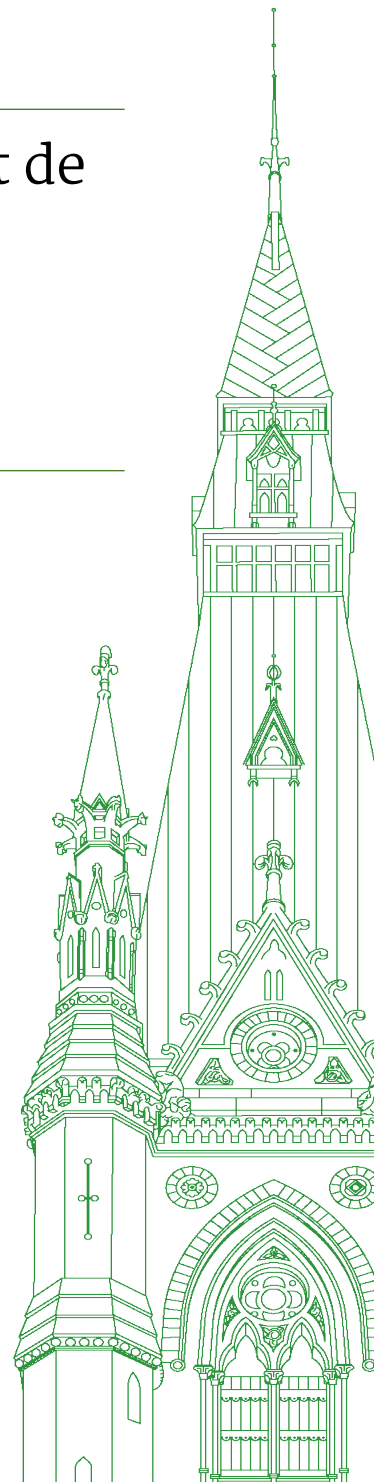
Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 009

Le jeudi 23 octobre 2025

Président : Michael Coteau



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 23 octobre 2025

• (1530)

[Traduction]

Le président (Michael Coteau (Scarborough—Woburn, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue tout le monde à la neuvième réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

La réunion d'aujourd'hui se déroulera en mode hybride, conformément au Règlement. Des députés sont présents en personne et d'autres sont à distance sur Zoom.

Je pense que nous savons tous à peu près comment nous y prendre. Il y a des affichettes sur la table qui énoncent les règles à suivre pour les interprètes. Faites attention à la façon dont vous utilisez les microphones.

Lors de la dernière réunion, j'ai remarqué que certains parlent très vite. Pensez à nos interprètes.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 18 septembre 2025, le Comité entreprend sa séance d'information sur le mandat du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Bienvenue, monsieur le ministre. Merci beaucoup de vous joindre à nous aujourd'hui.

Le ministre est accompagné de Robert Ianaro, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, et de Lawrence Hanson, du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Merci à vous deux de vous être joints à nous aujourd'hui. Merci, monsieur le sous-ministre, d'avoir répondu à notre invitation.

Monsieur le ministre, vous avez cinq minutes, puis — et vous connaissez la routine —, nous passerons aux conservateurs pour six minutes et aux autres partis également.

Bienvenue au Comité.

L'hon. Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Merci, monsieur le président.

Je suis ravi d'être de retour à ce comité, où j'ai siégé un certain temps en tant que membre et dont je connais l'importance du travail.

[Français]

Je suis heureux d'être de retour au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

En tant qu'ancien membre de ce comité, je sais à quel point votre travail est essentiel pour le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

[Traduction]

Je suis profondément honoré d'occuper le poste de ministre et je suis fier de travailler avec vous pour faire progresser le secteur.

Avant d'entamer notre discussion, je vais prendre quelques minutes pour vous parler de mon mandat de ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et de son déroulement au cours des six derniers mois.

Dès le début, j'ai tout mis en œuvre pour me rendre sur le terrain, notamment en raison de l'incertitude et de l'instabilité considérables auxquelles nos agriculteurs sont confrontés. J'ai pu rendre visite à des agriculteurs dans les trois provinces des Prairies au cours de l'été. En Saskatchewan, nous avons fait une halte très agréable à la ferme de Rob Stone, que beaucoup d'entre nous connaissent, et avons même pu faire quelques tours dans son nouveau pulvérisateur sans causer aucun dommage. J'ai pu aller au Stampede et j'ai l'intention de me rendre à l'Agribition en novembre. J'ai visité des producteurs et des entreprises agricoles au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. L'un des points forts a été mon passage à la ferme familiale Strang, qui a élargi son activité de production de pommes de terre pour inclure une distillerie sur place permettant de valoriser les pommes de terre trop petites qui seraient normalement jetées au rebut.

Un signe très positif a été l'accord unanime que nous avons conclu pour rendre le programme Agri-stabilité plus monnayable pour les producteurs en faisant passer le taux d'indemnisation de 80 % à 90 % et en doublant le plafond des paiements de 3 millions à 6 millions de dollars.

Je me suis également assuré de rencontrer les producteurs de canola dans les Prairies, tandis que nous nous efforçons de rétablir le commerce avec la Chine. À la mi-septembre, j'ai accompagné le premier ministre à une réunion avec les dirigeants de l'industrie du canola, ici à Ottawa. Le premier ministre a ensuite annoncé certaines mesures ciblées pour le secteur du canola, cela pour commencer, afin de bien faire savoir que nous sommes là pour le secteur agricole.

D'après ce que j'entends sur le terrain, je considère que mon mandat comporte trois principaux objectifs pour les producteurs et le secteur: élargir et renforcer notre présence commerciale sur les marchés clés; exploiter davantage de potentiel en éliminant les formalités administratives, et investir dans la technologie et l'innovation.

En ce qui concerne le commerce, nous redoublons d'efforts pour aider les producteurs à diversifier leurs marchés dans le monde. En août, j'ai dirigé une mission commerciale avec des représentants de l'industrie dans la région indo-pacifique, et je peux vous assurer que nos clients là-bas veulent davantage de produits alimentaires de haute qualité, comme ceux que nous produisons. La semaine dernière, j'étais au Mexique avec des représentants de l'industrie afin de stimuler les échanges commerciaux avec ce pays. Le secrétaire Berdegúe et moi sommes tout à fait d'accord sur la nécessité de renforcer nos chaînes de valeur intégrées en Amérique du Nord.

En ce qui concerne la réduction des formalités administratives, je remercie le Comité de s'être penché sur cette question, qui est au cœur des préoccupations du secteur et de notre gouvernement. Et j'en suis là depuis un certain temps.

Le système réglementaire canadien repose sur des données scientifiques et il est considéré comme l'un des plus rigoureux au monde. Mais il peut également être difficile pour les producteurs et les entreprises agricoles de s'y retrouver. Nous avons besoin de conditions équitables avec les pays avec lesquels nous commerçons, et nous devons accélérer les décisions réglementaires afin de maintenir la compétitivité de notre industrie. Récemment l'ACIA a adopté un certain nombre de mesures allant dans ce sens.

Pour terminer, nous savons que l'innovation est essentielle à la compétitivité du secteur. Parallèlement à nos programmes d'innovation, je m'engage également à explorer de nouvelles pistes d'investissement dans le cadre de partenariats avec l'industrie. J'ai eu d'excellentes rencontres avec des investisseurs qui voient un énorme potentiel dans notre secteur agroalimentaire et agricole. Afin de stimuler les investissements dans les technologies agricoles, Financement agricole Canada a récemment lancé un fonds d'investissement de 2 milliards de dollars.

Pour résumer, monsieur le président, chaque fois que nous prenons une décision, nous voulons adopter la même approche que nos agriculteurs, c'est-à-dire une approche économique. Après tout, nous parlons d'un secteur qui contribue à hauteur de 150 milliards de dollars à notre PIB, de 100 milliards de dollars à nos exportations et qui représente un emploi sur neuf au Canada. Le premier ministre répète souvent qu'il veut faire du Canada l'économie la plus forte du G7, et il n'y parviendra pas sans l'agriculture.

Je tiens à vous remercier, monsieur le président et distingués membres du Comité, de m'avoir invité ici aujourd'hui. J'attends avec impatience la discussion et les questions.

J'aimerais ajouter que je suis ici pour en apprendre le plus possible de vous. Il y a des agriculteurs autour de cette table, et j'apprécie également leur contribution.

Merci.

• (1535)

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Je donne la parole aux conservateurs pour six minutes.

Monsieur Barlow, vous avez la parole.

John Barlow (Foothills, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci de votre présence, monsieur le ministre.

Vous avez parlé de l'économie, ce qui me semble essentiel. Le premier ministre a déclaré qu'il voulait que tout soit considéré sous

un angle économique. Le programme électoral des libéraux et votre mandat annonçaient que vous apporteriez des changements à l'ACIA et à l'ARLA pour veiller à ce que ces deux organismes tiennent compte de la sécurité alimentaire et des répercussions économiques. Toutefois, quand M. Ianaro, qui est assis à vos côtés, a comparu devant le Comité et que je lui ai posé cette question, il a dit qu'il n'était pas nécessaire de modifier le mandat de l'ACIA.

Allez-vous respecter votre engagement et veiller à ce que l'ACIA tienne compte de la sécurité alimentaire et des répercussions économiques dans ses décisions?

L'hon. Heath MacDonald: Absolument. Au cours de cette discussion, je vais certainement demander des comptes à l'ACIA et à l'ARLA qui, je pense, s'y attendent.

J'ai constaté que l'ACIA avait pris certaines mesures positives. Lors de notre réunion à Winnipeg avec les ministres de tout le pays, nous avons eu droit à un exposé, et les gens de l'ARLA étaient là. C'était vraiment la première fois qu'ils participaient à une réunion des ministres de l'agriculture, et nous avons été plutôt impressionnés. Nous avons encore beaucoup de chemin à faire, mais nous avons été impressionnés par certains des changements déjà apportés par l'Agence.

John Barlow: Merci, monsieur le ministre.

Quand ces changements seront-ils mis en place? À partir de quand l'ACIA veillera-t-elle à tenir compte des répercussions économiques et de la sécurité alimentaire dans ses décisions?

L'hon. Heath MacDonald: Il y a déjà eu des changements. Je peux céder la parole à mon collègue, mais sept ou huit changements ont déjà été apportés. En tout, 14 sont prévus.

John Barlow: Compte tenu de la décision rendue par l'ACIA, il n'y a aucune donnée sur le moment où ces changements doivent entrer en vigueur.

Je vais passer à ma prochaine question, monsieur le ministre.

Vous avez parlé de l'importance de l'industrie du canola. Avez-vous parlé des droits de douane de 75 % sur les semences de canola avec votre homologue chinois?

L'hon. Heath MacDonald: Non, pas directement au ministre de l'Agriculture...

John Barlow: Avez-vous parlé à votre homologue chinois des droits de douane de 100 % sur l'huile de canola?

L'hon. Heath MacDonald: Non, pas directement.

John Barlow: Avez-vous parlé à votre homologue chinois des droits de douane de 100 % sur les pois canadiens?

L'hon. Heath MacDonald: Non, pas directement.

John Barlow: Avez-vous parlé avec votre homologue des droits de douane de 25 % sur le porc et les fruits de mer canadiens?

L'hon. Heath MacDonald: Non, pas directement.

John Barlow: Avez-vous parlé avec votre homologue chinois de l'incapacité des éleveurs canadiens à exporter du bœuf vers la Chine?

L'hon. Heath MacDonald: Non, pas directement.

John Barlow: Si c'est une telle priorité pour le premier ministre et pour vous, monsieur le ministre, à quelle date allez-vous rencontrer votre homologue chinois?

L'hon. Heath MacDonald: Nous nous réunirons au moment opportun. Un plan est en place. Nous avons une stratégie qui sera appliquée lors de notre visite en Chine.

La ministre Anand était là-bas la semaine dernière et elle a fait de très bons progrès, alors nous ferons un suivi avec elle au sujet d'une réunion avec nos homologues chinois.

Il est très complexe de traiter avec la Chine. Nous voulons nous assurer que ce que nous faisons et ce que nous disons ne nuira à aucune des industries que vous avez mentionnées.

John Barlow: Merci, monsieur le ministre.

Si c'était vraiment une priorité, je pense que vous cherchiez à rencontrer votre homologue chinois et à envoyer ce message aux producteurs.

En ce qui concerne votre province et vos électeurs, cela fait presque cinq ans — en fait, plus de 1 400 jours — que les libéraux ont imposé un arrêté ministériel interdisant l'exportation des pommes de terre de semence de l'Île-du-Prince-Édouard. Croyez-vous que ce tubercule de l'Île-du-Prince-Édouard est infesté de la galle verruqueuse, comme le gouvernement libéral l'a déclaré?

L'hon. Heath MacDonald: Absolument pas et je tiens à dire au député que, ce n'est certainement pas au moment où nous parlons de la situation géopolitique du commerce dans le monde, que nous devons ergoter sur les différentes facettes de nos échanges commerciaux au point de donner l'occasion à un autre pays de nous railler.

John Barlow: Vous estimez donc, à l'encontre de ce que votre gouvernement a déclaré, que la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard n'est pas infestée par la galle verruqueuse, mais vous n'allez pas lever l'arrêté ministériel pour autant. Vous allez sacrifier les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard pour des motifs qui touchent à la géopolitique. C'est ce que je comprends de la réponse que vous me donnez.

Est-ce exact?

L'hon. Heath MacDonald: Non, c'est inexact. Ce que je dis, c'est qu'en discutant de cette question avec nos homologues au sud de la frontière à l'heure actuelle, nous nous trouverions sans doute à braquer les projecteurs sur tout le secteur de la pomme de terre et peut-être de toutes les provinces du pays. Je ne veux pas compromettre quoi que ce soit à cet égard.

Le moment est bien choisi pour en discuter avec nos homologues américains...

John Barlow: Entretemps, le P.E.I. Potato Board vous a envoyé une lettre il y a plusieurs semaines pour vous demander une indemnisation pour chaque année où il n'a pas été possible d'exporter des pommes de terre de semence. Je crois que la demande était de 30 millions de dollars et je crois savoir que votre cabinet n'a pas encore répondu.

Êtes-vous d'accord pour indemniser les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard pour la perte de leurs marchés à l'exportation?

L'hon. Heath MacDonald: Si mes chiffres sont exacts, je crois que plus de 50 millions de dollars ont été transférés à la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour les pommes de terre de semence.

• (1540)

John Barlow: C'était pour les pommes de terre détruites.

L'hon. Heath MacDonald: Ce n'est pas tout pour les pommes de terre détruites.

Nous allons travailler avec les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard. La semaine dernière, nous avons eu une excellente conversation avec le P.E.I. Potato Board au sujet de notre voyage au Mexique et de la façon dont nous pourrions écouler les pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Alberta sur le marché mexicain.

John Barlow: Merci, monsieur le ministre. L'Alberta produit plus de pommes de terre que l'Île-du-Prince-Édouard, mais ça va.

Certaines parties prenantes se sont désolidarisées de la Stratégie pour une agriculture durable parce que les gens estimaient qu'on ne les écoutait pas et que les idées de la stratégie agricole ne correspondaient pas aux besoins des producteurs.

Votre gouvernement va-t-il appliquer la réduction de 30 % d'utilisation des engrais et de 50 % d'utilisation des pesticides. Répondez par oui ou par non? Quelles seraient les répercussions sur la perte de rendement si ces initiatives étaient mises en œuvre?

L'hon. Heath MacDonald: L'initiative sur les engrais a fait l'objet d'énormément de désinformation au moment de son entrée en vigueur. C'est un programme volontaire, évidemment. Je pense avoir répondu à votre question.

John Barlow: Qu'en est-il des pesticides?

L'hon. Heath MacDonald: C'est la même chose.

Le président: Merci.

Nous allons passer à M. Connors.

Vous avez six minutes, monsieur.

Paul Connors (Avalon, Lib.): Merci.

Monsieur le ministre, [difficultés techniques] du ministre et avoir l'occasion de discuter de votre mandat et de certains des travaux importants en cours au sein de l'industrie.

Monsieur le ministre, comme vous le savez en tant que concitoyenne du Canada atlantique, cette année a été la pire de mémoire récente pour la truite à Terre-Neuve-et-Labrador, en fait au Canada atlantique et probablement dans d'autres régions du pays également. Certains experts l'ont qualifié d'événement unique en 50 ans, ce qui a entraîné une pénurie de fourrage pour les secteurs laitier, bovin et autres.

Pouvez-vous nous parler des mesures que prend le gouvernement pour aider les producteurs de Terre-Neuve-et-Labrador et de la région de l'Atlantique?

L'hon. Heath MacDonald: Il peut se prévaloir de nos programmes de GRE. Terre-Neuve n'en était pas signataire, mais nous avons travaillé en étroite collaboration avec son gouvernement à l'époque. Puis, durant la campagne électorale, le gouvernement est passé en mode de transition.

Nous avons communiqué avec eux, et ils ont communiqué avec nous. Pour le moment, nous sommes sans nouvelle du nouveau gouvernement.

Paul Connors: Merci beaucoup.

Je vais tenter de communiquer avec le nouveau gouvernement pour qu'il communique avec vous.

Je sais que vous, qui venez de l'Île-du-Prince-Édouard, êtes au fait de l'importance du Programme des travailleurs étrangers temporaires pour les secteurs de l'agriculture, des fruits de mer, de la transformation des aliments et pour bien d'autres secteurs. Nous avons entendu le chef de l'opposition et des membres du caucus conservateur parler d'éliminer ce programme, ce qui montre clairement qu'ils ne comprennent pas à quel point il serait vital pour les secteurs non seulement dans notre région, mais partout au pays.

Pouvez-vous nous parler de l'importance du Programme des travailleurs étrangers temporaires pour ce secteur, pour les pêches et pour la transformation, et nous dire ce que vous avez entendu à ce sujet?

L'hon. Heath MacDonald: Je pense effectivement qu'il est extrêmement important. C'est un programme vieux de 50 ans. J'ai même eu cette discussion avec le secrétaire au Mexique la semaine dernière. Il était préoccupé par le programme des travailleurs étrangers temporaires. Il ne s'agit pas seulement de notre pays, mais aussi de leur pays. Nous devons en tenir compte quand nous essayons d'accroître les échanges commerciaux et les exportations vers ces pays.

Ce n'est pas seulement l'agriculture. C'est la transformation des aliments. C'est la pêche. Ce programme est un outil extrêmement important pour les régions rurales du Canada. Peu importe où vous êtes ou d'où vous venez. Au fond, je pense que ce n'est pas le bon moment pour l'utiliser comme arme politique. Il ne faut pas utiliser cet outil à des fins politiques, parce qu'il n'y a probablement aucune collectivité au pays où il ne se trouve des travailleurs étrangers qui soient mis à contribution comme il se doit.

Je pense que c'est un programme extrêmement important. Des changements sont-ils nécessaires? Peut-être que oui. Je ne sais pas; ce n'est pas de mon ressort. Je peux vous dire que sans ce programme, nous n'exporterions pas plus de 100 milliards de dollars de produits.

• (1545)

Paul Connors: Je suis d'accord avec vous là-dessus, parce que dans ma circonscription, les travailleurs étrangers temporaires sont présents dans les secteurs de l'agriculture, des fruits de mer et de la transformation. Ils constituent une partie très importante de notre main-d'œuvre pour maintenir ces industries en activité.

Monsieur le ministre, vous négociez bientôt avec nos homologues provinciaux et territoriaux en vue du prochain cadre stratégique pour l'agriculture. Pouvez-vous nous dire quelles priorités vous avez en tête pour les négociations? Comment comptez-vous protéger les agriculteurs du mieux qu'il soit?

L'hon. Heath MacDonald: C'est une bonne question.

Je suis le ministre de l'Agriculture. Le processus de consultation doit avoir lieu. Il est plus important de recueillir le point de vue des secteurs agricoles et des agriculteurs eux-mêmes pour s'assurer que nous faisons tout ce qui est possible dans le cadre de notre stratégie destinée à les aider. Nous devrions peut-être envisager de modifier le programme de gestion des risques de l'entreprise. Même chose pour d'autres programmes.

Mon travail consiste essentiellement à faciliter les choses et à défendre les intérêts des agriculteurs, puis à prendre ces décisions non seulement sous un angle économique, mais aussi au titre de la durabilité du secteur afin que les futures générations d'agriculteurs demeurent prospères.

Paul Connors: Je tiens à dire que toutes les provinces ne se ressemblent pas en matière de négociations. Les partenariats sont négociés province par province, mais les choses diffèrent d'une province à l'autre. Les solutions pour faire progresser l'agriculture à Terre-Neuve-et-Labrador ne sont pas les mêmes que dans une autre province.

Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Environ 40 secondes.

Paul Connors: Il me reste 40 secondes, et je dois poser une nouvelle question.

Le président: Vous n'avez pas à prendre tout votre temps si vous ne le voulez pas.

Cela vous irait?

Paul Connors: Oui.

Le président: Monsieur Perron, vous avez la parole.

[Français]

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le ministre, je vous remercie d'être avec nous aujourd'hui.

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Je n'entends rien.

Ça va maintenant. Merci.

[Français]

Yves Perron: Monsieur le ministre, bonjour. Je vous remercie d'être avec nous aujourd'hui.

Nous sommes sensibles à l'effort que vous avez fait pour parler français au début de votre allocution. Ce n'était pas facile, mais c'est en vous exerçant que vous allez devenir meilleur.

Je vais poser mes questions rapidement. S'il vous plaît, essayez de me donner de brèves réponses.

Il y a deux jours, l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière a fait une sortie publique demandant entre autres au gouvernement d'augmenter son soutien financier à l'agriculture. Les autres pays y accordent en moyenne autour de 2 % de leur budget, alors que le Canada y alloue moins de 1 % du sien.

Aurez-vous de bonnes nouvelles pour nous le 4 novembre? Avez-vous eu des discussions avec votre collègue le ministre des Finances pour le sensibiliser à l'importance du secteur agricole et agroalimentaire?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Vous savez, pour m'avoir déjà entendu, que chaque fois que je parle, je mentionne l'importance de l'agriculture qui représente 7 % du PIB du pays, et la volonté du premier ministre de nous faire monter dans le classement des principales économies du G7. Or, nous n'y parviendrons pas sans l'agriculture et je pense que tout le monde le sait.

Le prochain budget sera financièrement responsable. C'est la raison pour laquelle nous avons été élus, et c'est ce que les Canadiens attendent de nous. Je peux vous garantir que l'agriculture est véritablement prise en compte à la table.

[Français]

Yves Perron: On doit donc s'attendre à voir des compressions budgétaires dans plusieurs secteurs, le 4 novembre, mais il n'y en aura pas en agriculture. Ai-je bien compris?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Je ne dirais pas cela. Il faut être conscient du fait qu'il y a eu beaucoup de dédoublements dans le secteur agricole au fil des ans. Je l'ai constaté à mon entrée en fonction. Nous devons rationaliser l'agriculture autant que faire se peut, sans perdre de vue les priorités de nos agriculteurs et de nos éleveurs.

[Français]

Yves Perron: Nous sommes d'accord sur le fait qu'il faut rationaliser l'administration gouvernementale, mais le soutien à l'agriculture ne doit pas être réduit. C'est important que vous m'entendiez à cet égard aujourd'hui, monsieur le ministre.

L'adaptation aux changements climatiques doit se faire. Par exemple, de petites fermes laitières doivent passer à la stabulation libre au Québec, et elles ont besoin de soutien financier. Avez-vous quelque chose à leur annoncer aujourd'hui?

Il faut soutenir convenablement les agriculteurs. Avez-vous prévu quelque chose pour ces petites entreprises afin qu'elles s'adaptent aux changements climatiques et aux nouvelles pratiques en matière de bien-être animal?

• (1550)

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Les changements climatiques sont extrêmement importants. Nous venons d'entendre parler de la sécheresse qui sévit à Terre-Neuve, et c'est pareil dans le reste du pays. Hier soir, nous avons parlé avec des Saskatchewanais qui nous ont dit subir tous ces changements.

Il est extrêmement important que nous maintenions nos investissements dans ces régions pour veiller à ce que les petits agriculteurs... Soit dit en passant, chez nous, ce sont tous de petits agriculteurs. Je juge extrêmement important de m'assurer que nous faisons tout ce que nous pouvons pour atténuer le problème.

[Français]

Yves Perron: Monsieur le ministre, comment avance votre révision des programmes de gestion des risques des entreprises? L'échéance de 2028 arrive à grands pas. Il sera difficile de ne pas accorder plus de fonds à ces programmes. Avez-vous des pistes de solution à nous présenter à ce sujet?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Pour être tout à fait franc avec vous, nous avons eu ces discussions, il n'y a pas si longtemps, sur la façon d'accélérer ce processus. Nous voulons nous assurer de ne pas le faire d'une façon qui nuirait aux consultations avec les groupes intéressés. Nous voulons faire en sorte que tout le monde et toutes les provinces aient leur mot à dire. Il y a des différences régionales, mais il faut tenir compte de tous les aspects.

[Français]

Yves Perron: D'accord.

Il va falloir des investissements, et ça n'a pas nécessairement à être toujours coûteux. Je crois que vous étiez membre du Comité quand nous avons examiné l'état de l'industrie agroalimentaire et

que nous avons constaté un manque d'investissement assez important dans nos infrastructures. Nous devons les moderniser. Nous avons aussi des défis liés à la main-d'œuvre. On parle toujours des travailleurs étrangers dans le secteur agricole, mais il ne faut pas oublier le secteur de l'agroalimentaire. Rappelez-vous qu'ici, en comité, nous avons parlé de 30 % plutôt que de 20 % dans le cas de l'agroalimentaire.

Avez-vous de belles annonces à nous faire à ce sujet? Vous avez parlé de 200 millions de dollars, mais nous pensons que ce devrait être au moins 400 millions de dollars.

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Je pense que certaines des meilleures perspectives de cette industrie et de ce secteur concernent l'agroalimentaire et la valeur ajoutée, et nous commençons à le voir partout au pays, ce qui aidera tout le monde parce qu'il s'agit d'un écosystème, d'un système d'alimentation. Nous continuerons d'investir dans ce domaine, mais nous envisageons aussi de faire appel à des investissements privés. Nous avons aussi vu ce que Financement agricole Canada a fait avec son fonds d'investissement de 2 milliards de dollars, quand il a pris une participation dans une entreprise de la Colombie-Britannique, ce qui ne s'était jamais fait avant.

[Français]

Yves Perron: Je m'attends à ce que le budget contienne des mesures pour cela. C'est important, monsieur le ministre.

Certaines mesures sont plus faciles que d'autres à mettre en place et coûtent moins cher. Ces mesures seraient plus faciles à mettre en place pour un ministre. Vous en êtes sûrement conscient de cela, parce que vous étiez ici, au Comité. Depuis des années, nos producteurs nous demandent d'augmenter le budget du Programme des paiements anticipés de façon permanente, pour éviter qu'ils aient à quémander une augmentation chaque année. Il s'agit d'un montant d'environ 100 000 \$, ce qui est ridicule en 2025. Vous l'avez augmenté dans le cas de quelques productions qui sont touchées par le commerce avec la Chine. Je salue ce geste, mais il faudrait le faire dans le cas de toutes les productions à un minimum de 350 000 \$. Nous évaluons que cela coûterait à peu près 60 millions de dollars par année au maximum.

Pouvez-vous vous engager à faire cela pour nos producteurs?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Je ne m'engagerai pas à les augmenter aujourd'hui, mais je peux vous dire que nous pourrions examiner la situation et voir ce qu'il en est. Il ne faut certainement pas minimiser cet investissement de 60 millions de dollars. Cependant, je veux m'assurer que nous n'enlevons rien à un autre programme qui pourrait être encore plus important ou tout aussi important à vos yeux ou aux yeux des autres.

[Français]

Yves Perron: Si vous vous engagez à y travailler, je m'engagerai à vous aider. Toutefois, il faut que les choses bougent.

Merci, monsieur le ministre.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux conservateurs pour cinq minutes.

Allez-y, monsieur Epp.

Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre.

Les concombres marinés américains importés au Canada sont saumurés dans des cuves ouvertes, ce qui n'est pas permis ici. Seriez-vous favorable à la création d'une catégorie « aliments transformés pour transformation ultérieure » afin que nous puissions avoir une production à valeur ajoutée ici, au Canada?

L'hon. Heath MacDonald: D'après nos derniers échanges avec l'entreprise à laquelle vous faites allusion — qui est située dans votre circonscription ou dans celle d'un de vos amis, monsieur Epp —, j'estime qu'il serait approprié de se demander dans quelle mesure on pourrait améliorer la valeur économique du produit à l'exportation, sans porter atteinte aux règles commerciales, car cela risquerait de courroucer notre voisin. C'est ce que j'aimerais faire.

Dave Epp: Je veillerai à vous le rappeler, monsieur le ministre. Merci.

Dans quelle mesure votre ministère participe-t-il activement aux mises à jour du Codex Alimentarius et aux discussions sur l'harmonisation, particulièrement en ce qui concerne les LMR et l'intelligence artificielle?

L'hon. Heath MacDonald: Je n'occupe ce poste que depuis cinq mois et demi, et je poursuis dans la voie que je me suis fixée, laquelle consiste à dialoguer avec les agriculteurs, à visiter les exploitations agricoles, à parler avec les exploitants et à prendre connaissance des problèmes. Au fil du temps, nous avons diversifié le commerce, et c'était une priorité. Nous avons toujours la même vision, et nous poursuivons maintenant les discussions commerciales avec essentiellement deux pays, bien que la diversification nous amène à nous tourner vers d'autres partenaires. Avec le temps, j'en apprendrai davantage sur le dossier à cet égard.

• (1555)

Dave Epp: Merci.

Monsieur le ministre, je vais vous inviter à nous parler d'un aspect particulier du Codex Alimentarius, si cela vous convient.

Quand prévoyez-vous arriver au terme du processus de modernisation de la réglementation des semences par l'ACIA? Cela a commencé en 2020. Avez-vous une date d'achèvement?

L'hon. Heath MacDonald: En fait, j'en ai parlé avec les producteurs de semences que j'ai rencontrés ce matin. Nous continuons les discussions avec les producteurs de semences. Nous allons veiller à ce que tout le monde ait eu son mot à dire avant de clore ce dossier, mais nous sommes près du but.

Dave Epp: En attendant la fin de la période de consultation, appuieriez-vous un projet de loi concernant les accords sur l'utilisation des variétés afin de moderniser notre structure réglementaire?

L'hon. Heath MacDonald: Je vais laisser mon sous-ministre vous en parler.

Lawrence Hanson (sous-ministre, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Pour ce qui est des accords sur l'utilisation des variétés, ou AUV, nous continuons de parler non seulement à Semences Canada, mais aussi aux producteurs, parce que j'estime qu'il faut trouver un système où les investisseurs privés seront au rendez-vous et où les producteurs eux-mêmes auront l'impression d'obtenir une valeur maximale. À notre avis, la meilleure chose à faire est de réunir l'industrie des semences et les producteurs pour

les amener à collaborer entre eux et à travailler à une cause commune.

Dave Epp: Merci.

Tout à l'heure nous avons entendu dire que les conservateurs auraient un programme distinct pour les travailleurs temporaires étrangers en agriculture. Êtes-vous favorable à la poursuite du Programme des travailleurs agricoles saisonniers?

L'hon. Heath MacDonald: Je ne sais pas dans quelle mesure il est compliqué de distinguer les travailleurs étrangers temporaires dans le cadre du programme agricole. Mon mandat et mon portefeuille concernent les produits de la mer et les transformateurs, dont vous parlez justement. Si le programme doit être examiné, il devrait l'être de façon à tenir compte de tous ces secteurs.

Dave Epp: Vous engagez-vous à maintenir le PTAS?

L'hon. Heath MacDonald: Monsieur le sous-ministre, pourriez-vous répondre?

Lawrence Hanson: Je crois que nous allons devoir vous revenir à ce sujet.

Dave Epp: Par écrit.

Lawrence Hanson: Pas de problème.

Dave Epp: Merci, monsieur.

C'est énorme pour ma circonscription, pour les entreprises du secteur des serres, dont je m'en vais vous parler maintenant. Leurs dirigeants sont en train d'écouter. Avec 1,7 milliard de dollars d'échanges transfrontaliers par an, des procédures réglementaires efficaces et harmonisées sont essentielles pour l'accès au marché américain. Serez-vous en faveur d'une évaluation harmonisée des risques phytosanitaires avec les États-Unis pour permettre de créer un périmètre nord-américain pour les ravageurs et les maladies?

Lawrence Hanson: Le problème est que nous avons chacun notre propre cadre législatif. Ce ne serait pas seulement une question d'harmonisation. Il faudrait aussi réfléchir à la législation.

Dave Epp: Je comprends, mais les États-Unis sont très prompts à bloquer des importations quand il y a un ravageur en cause. Malheureusement, l'ASFC n'est pas aussi rapide. C'est pourquoi les entreprises réclament un périmètre nord-américain harmonisé.

À cet égard, êtes-vous en faveur de l'harmonisation des normes de production biologique avec nos voisins? À l'heure actuelle, la production est transférée aux États-Unis pour que la production biologique puisse être importée au Canada.

L'hon. Heath MacDonald: Permettez-moi de revenir à votre première question, monsieur Epp. Tout récemment, en Chine, l'une des entraves et des barrières que j'ai constatées était l'harmonisation de la réglementation de deux pays — exactement ce dont vous parlez, sauf qu'il s'agit des États-Unis. Nous nous sommes en fait entendus pour que le SENASICA, qui est leur représentant au Mexique... Sur le fond, nous avons dit au SENASICA et à l'ACIA que, dans un délai de trois mois, je crois, les deux organismes devaient s'asseoir et se rencontrer et que nous devions procéder à l'harmonisation de nos réglementations...

Dave Epp: Allons-nous faire la même chose avec les États-Unis?

L'hon. Heath MacDonald: Eh bien, c'est là que je veux en venir, monsieur Epp. Si le moment propice se présente, mon travail en serait grandement facilité. Le temps venu, quand nous aurons franchi les prochaines étapes de négociation commerciale, je serai très heureux de m'asseoir avec mon homologue pour voir si nous pouvons trouver une solution.

Le président: Nous devons continuer. Merci beaucoup.

C'est au tour de Mme Harrison, qui est en ligne. Vous avez cinq minutes, madame.

Quelle belle toile de fond.

Emma Harrison (Peterborough, Lib.): Bonjour, mesdames et messieurs. Vous me manquez tous.

Je vous remercie d'être avec nous, monsieur le ministre.

Je me joins à vous aujourd'hui depuis ma petite ferme, dans la circonscription de Peterborough. Vous pouvez voir que nous avons commencé à préparer les balles de foin. Nous commencerons bientôt le pâturage.

Comme députée de Peterborough, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec de nombreux agriculteurs de ma collectivité. Je suis moi-même éleveuse de bovins, et l'une des préoccupations exprimées par les éleveurs de bovins au Canada est le besoin d'un accès fiable aux marchés étrangers. Je dois vous dire que les gens sont ravis d'entendre parler de toutes vos missions commerciales et de vos déplacements rapides dans le monde entier pour parler d'agriculture.

Pourriez-vous nous donner des détails sur votre dernière mission commerciale au Mexique? Pourriez-vous nous parler de l'importance de ces missions et de ce que vous avez accompli au cours de vos visites?

• (1600)

L'hon. Heath MacDonald: Merci.

Le Mexique est un pays très intéressant. Quand on part en mission commerciale, comme beaucoup de gens le savent ici, on ne sait jamais vraiment à quoi s'attendre. Je peux vous dire que la mission au Mexique a été très fructueuse et je pense que nous y avons accompli beaucoup de choses.

Je reviens à M. Epp. D'abord et avant tout, quand j'ai quitté la réunion, après nous être entendus sur une certaine harmonisation de la réglementation et les avoir rencontrés à ce sujet, la plupart des producteurs qui exportent actuellement vers d'autres pays étaient satisfaits de cette évaluation.

L'autre aspect de la question est... C'est à Mexico que nous avons été postés en premier. La ville compte 23 millions d'habitants et une classe moyenne en pleine croissance, ce qui est extrêmement important. Comme ils importent un peu plus de 40 % de leurs aliments, il y a des possibilités pour nous. Nous devons trouver des moyens de tirer parti de cette situation, de réduire les obstacles et de faciliter le commerce. C'est ce sur quoi nous nous sommes entendus.

Par ailleurs, comme beaucoup d'entre vous le savent, JBS, de concert avec l'Association canadienne des bovins, a livré de la viande de bœuf dans 41 magasins Costco. Cela a duré environ un an. C'était une très bonne initiative transfrontalière. Ils vont construire trois autres magasins au cours de l'année prochaine, je crois.

Il s'est passé beaucoup de choses durant ce voyage. Grâce à un accord bilatéral conclu avec nous, le Mexique a atteint des échanges commerciaux d'environ 6,9 milliards de dollars, une hausse de 44 % depuis 2019, grâce à des exportations et importations complémentaires. Il était extrêmement important que notre premier ministre se rende au Mexique pour proposer une stratégie globale à la nouvelle présidente et qu'il crée ces relations. Cela nous a permis de poser les bases nécessaires pour pouvoir intervenir et régler le problème.

Pour ce qui est du bœuf, c'est une possibilité, mais il y en a aussi pour le canola. Il y a également des débouchés pour l'avoine. Nous avons visité une usine qui avait une large gamme de matériel modifié pour l'application d'un procédé novateur d'emballage de barres de céréales. On y fabrique 800 barres de céréales à la minute. Et on y utilise de l'avoine canadienne. L'usine fonctionne jour et nuit, sept jours sur sept.

Il y a là un potentiel. J'ai hâte de m'entretenir avec le ministre pour voir ce que nous pouvons faire, d'abord et avant tout, pour nous assurer que les certificats phytosanitaires sont semblables dans les deux pays et pour fournir des renseignements à l'ACIA afin qu'elle puisse s'assurer que nos procédures soient conforme aux leurs.

Nous avons également eu l'occasion de vendre des aliments pour animaux de compagnie, ce qui n'était pas permis au Mexique. Là encore, cela concerne davantage le secteur des bovins et cela leur permet de tout utiliser dans l'animal. Il y a aussi les pommes de la côte est qui auront accès au Mexique.

C'est un pas dans la bonne direction. Les gens sont disposés à avoir des relations commerciales. J'ai hâte d'y retourner bientôt et de conclure d'autres ententes, parce que les possibilités sont infinies. Il ne s'agit pas seulement du secteur des bovins, mais aussi d'autres secteurs.

Le président: Voulez-vous ajouter quelque chose, madame Harrison?

Emma Harrison: Est-ce qu'il me reste suffisamment de temps?

Le président: Vous avez 20 secondes.

Emma Harrison: Je ne pense pas que ce soit suffisant pour poser une question.

Le ministre en a dit plus que ce à quoi je m'attendais. Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Je vous souhaite à tous une bonne séance.

Le président: D'accord.

Monsieur Perron, c'est à vous.

[Français]

Yves Perron: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, j'aimerais aborder le sujet de l'alimentation.

L'agriculture biologique, qui est un secteur très important, a un énorme potentiel de croissance, mais elle se bute à des obstacles réglementaires qui limitent sa croissance et sa compétitivité.

Dans le cadre de la réforme visant à réduire les obstacles, que faites-vous au sein de votre ministère pour libérer le potentiel de l'agriculture biologique?

Il faudrait peut-être, entre autres, arrêter de lutter tous les cinq ans pour le financement de la révision de la norme biologique. Il serait facile de rendre ce financement permanent. Il faudrait aussi rendre les données accessibles pour permettre l'établissement d'un plan d'ensemble.

• (1605)

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: J'ai eu quelques réunions avec des entrepreneurs du secteur biologique à mon bureau, car il y a des fermes biologiques dans ma circonscription. Le commerce des produits biologiques est manifestement en croissance. Nous veillerons évidemment à ce que ce secteur puisse également s'exprimer dans le cadre stratégique. À vrai dire, j'en apprendrais tous les jours davantage sur le secteur biologique. On m'a parlé de financement quinquennal, et c'est quelque chose que nous allons examiner.

[Français]

Yves Perron: Je vous remercie, monsieur le ministre.

Ma prochaine question concerne l'étiquetage convenable des produits provenant de l'étranger.

Nous avons eu quelques échanges sur les barrières non tarifaires qu'imposent des pays et qui nous empêchent, entre autres, d'exporter de la viande en Europe et de Grande-Bretagne. D'un autre côté, au Québec, nos entrepôts de carottes sont pleins alors que des supermarchés vendent des carottes provenant de Chine. La provenance des légumes sur les étagères n'est pas toujours indiquée, ce qui constitue un problème majeur.

Si une grande partie de ce problème relève des provinces, l'arrivée des produits étrangers au pays relève du gouvernement fédéral; je crois donc qu'il pourrait quand même surveiller la réciprocité en matière de respect des normes.

Comment se fait-il que nous acceptions d'importer en grande quantité des produits traités aux pesticides ou aux herbicides, qui sont des substances que nous interdisons à nos producteurs d'utiliser?

Robert Ianaro (vice-président, Politiques et programmes, Agence canadienne d'inspection des aliments): Je vous remercie de votre question, qui est souvent soulevée.

[Traduction]

Au final, tout produit importé doit respecter les mêmes normes à l'échelle nationale. S'il y a des problèmes avec des carottes ou d'autres produits, les exigences sont très claires. Si vous avez connaissance d'exigences, qu'il s'agisse de limites relatives aux pesticides ou du non-respect de nos exigences en matière d'étiquetage, cela constituerait une infraction. Nous appliquons les mêmes normes pour les produits importés que pour les produits canadiens. Si vous en connaissez, nous allons évidemment examiner la situation et prendre les mesures qui s'imposent.

Le président: Merci beaucoup.

La parole est maintenant aux conservateurs.

Allez-y, monsieur Gourde, vous avez cinq minutes.

[Français]

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie d'être des nôtres, monsieur le ministre, et je vous félicite. En effet, vous avez un titre très prestigieux, mais il s'accompagne de très grandes responsabilités.

Connaissez-vous, tous secteurs confondus, le nombre de producteurs au Canada?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Excusez-moi. Combien de quoi?

[Français]

Jacques Gourde: Connaissez-vous le nombre de producteurs agricoles au Canada?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: C'est autour de 190 000.

[Français]

Jacques Gourde: Connaissez-vous l'âge moyen de ces producteurs agricoles?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Je sais que la population agricole vieillit.

[Français]

Jacques Gourde: Compte tenu du fait que nos producteurs agricoles sont vieillissants, ils devront sans doute transférer leur ferme.

Croyez-vous que la hausse du taux d'inclusion des gains en capital de 50 à 66 % qui entrera bientôt en vigueur les aidera à transférer leur ferme? Va-t-elle plutôt leur nuire?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: L'une des premières décisions de notre gouvernement a été d'éliminer la taxe sur le carbone et l'augmentation de l'impôt sur les gains en capital. Je crois que nous aurons de bonnes nouvelles dans le budget concernant les gains en capital...

[Français]

Jacques Gourde: Excusez-moi, mais je crois que vous n'avez pas bien compris la question.

Lorsqu'une ferme est transférée, il faut suivre de nombreuses démarches fiscales. La hausse du taux d'inclusion des gains en capital va nuire énormément à la relève agricole qui voudra reprendre ces fermes. Les personnes qui céderont les fermes, c'est-à-dire les parents, devront sans doute payer beaucoup d'impôt et cet impôt sera assumé par la génération suivante. Il est question d'un taux qui passerait de 50 à 66 %, alors que les fermes valent de plus en plus cher.

Comment aiderez-vous cette relève, qui devra s'acquitter d'une dette astronomique lors du transfert d'une ferme?

• (1610)

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Je pense que nous avons fait passer l'exonération des gains en capital à 1,25 million de dollars.

[Français]

Jacques Gourde: Avez-vous une idée du nombre de producteurs agricoles qu'il restera au Canada d'ici 15 ans, si on prend en compte les politiques coûteuses mises en place pour le transfert des fermes?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Le taux d'inclusion a été maintenu à 55 %. C'est bien cela? C'est bien ce que vous me demandez?

[Français]

Jacques Gourde: Je pensais que le ministère avait une vision d'avenir pour l'agriculture. Or, il n'y a pas d'avenir pour l'agriculture sans agriculteurs. D'après les réponses que vous m'avez données, vous ne semblez pas comprendre mes questions, qui sont pourtant simples.

Présentement, la fiscalité canadienne en matière de transfert de fermes agricoles est-elle avantageuse pour les acquéreurs ou contribue-t-elle à éliminer une génération d'agriculteurs?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Nous avons maintenu l'inclusion fiscale à 55 %. C'est là que nous en sommes maintenant.

Est-ce que...

[Français]

Jacques Gourde: Nous allons continuer.

Si vous avez des éléments à apporter au Comité, ce serait intéressant.

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, monsieur le député, le sous-ministre pourrait avoir son mot à dire...

[Français]

Jacques Gourde: Excusez-moi, monsieur le ministre, mais c'est à vous que je veux parler. Je veux parler à l'homme qui est ministre.

Présentement, on observe un déclin rapide du nombre d'agriculteurs au Canada. Votre rôle, en tant que ministre, est de parler à l'ensemble de vos fonctionnaires et de trouver des solutions pour les aider à garantir l'avenir de l'agriculture. Il faut s'assurer qu'il y a suffisamment de gens qui veulent continuer à faire de l'agriculture.

Quelles mesures allez-vous mettre en place?

Vous avez un grand privilège. Vous avez la responsabilité de voir à ce qu'il reste suffisamment d'agriculteurs au Canada pour faire de l'agriculture. L'agriculture ne sera pas toujours faite par des travailleurs étrangers. Si c'était le cas, il faudrait créer des partenariats avec des étrangers. Or, nous avons besoin d'agriculteurs canadiens.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire voit-il des signaux d'alarme pour ce qui est des 15 prochaines années?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Nous sommes tous concernés, dans tous les secteurs, notamment dans celui de l'agriculture. C'est extrêmement important pour l'économie de notre pays, et nous ferons tout en notre pouvoir pour veiller à ce que les jeunes agriculteurs, les générations... J'en ai rencontré pas mal hier soir, en fait, et au cours des trois ou quatre derniers jours, et pendant mes déplacements. L'agriculture est une activité générationnelle. Longtemps après que vous et moi aurons quitté la politique, les agriculteurs seront encore ici.

[Français]

Jacques Gourde: Merci.

[Traduction]

Le président: La parole est maintenant aux libéraux.

Allez-y, madame Mingarelli, vous avez cinq minutes.

[Français]

Giovanna Mingarelli (Prescott—Russell—Cumberland, Lib.): Je vous remercie d'être parmi nous, monsieur le ministre.

Depuis le début de mon mandat, j'ai eu l'occasion de visiter plusieurs fermes et centres agricoles dans ma circonscription, Prescott—Russell—Cumberland, et de discuter directement avec les agriculteurs et les producteurs des défis auxquels ils font face.

De fait, ma première activité officielle, après mon assermentation à titre de députée, a été de vous accueillir à la ferme Gillette, à Embrun, le 23 mai 2025.

Le 10 octobre dernier, vous avez visité la Distillerie Dunrobin à Vankleek Hill.

La difficulté d'acheminer leurs produits locaux vers de nouveaux marchés au Canada est l'une des préoccupations dont me parlent souvent les producteurs.

Quelles mesures votre ministère met-il en place au niveau fédéral pour réduire les barrières commerciales interprovinciales qui empêchent les produits agroalimentaires locaux d'être vendus librement partout au pays?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: C'est une bonne question. C'est extrêmement important.

Je pense que les mesures que nous avons prises récemment en faveur du commerce intérieur dans tout le pays vont aider ces agriculteurs à faire plus et peut-être à vendre davantage et à devenir plus rentables.

Je ne sais pas si j'ai bien compris que vous parliez des exportations. Le commerce extérieur est aussi extrêmement important. L'une des choses dont j'ai rapidement pris conscience, avec les ministres Trevor Jones de l'Ontario et Ron Kostyshyn de Winnipeg, c'est que toutes nos ambassades canadiennes dans le monde ont du personnel agricole. C'est extrêmement important. Je ne pense pas que beaucoup d'autres secteurs y soient représentés.

Nous continuerons d'éliminer les obstacles entre les provinces. Le commerce intérieur est extrêmement important. J'ai participé à l'Accord de libre-échange canadien à titre de représentant provincial en 2018. À l'époque, c'était devenu très frustrant, et nous revoici dans la même situation. Étant donné la situation géopolitique actuelle, il est extrêmement important que toutes les provinces s'entendent pour faire en sorte que nous puissions commercer librement à l'intérieur du pays, ce que nous aurions dû faire il y a longtemps. Je pense que c'est une excellente initiative.

Je suis heureux de dire que tous les partis sont embarqués dans le même bateau, du moins je l'espère, parce que c'est extrêmement important pour l'agriculture et l'agroalimentaire.

• (1615)

[Français]

Giovanna Mingarelli: Outre la suppression des obstacles réglementaires, les producteurs me parlent du fait qu'ils ont besoin d'un soutien plus concret, notamment en matière d'infrastructures, ainsi que d'aide à la commercialisation et d'accès à des réseaux de distribution pour atteindre de nouveaux marchés.

Comment votre ministère soutient-il ces efforts sur le terrain afin d'appuyer les producteurs locaux et les aider à élargir leur clientèle canadienne?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Exportation et développement Canada compte des fonctionnaires qui font précisément ce genre de choses. À Agriculture Canada, il y a aussi ce qu'il faut, à l'interne, pour s'assurer que les procédures applicables sont respectées.

Les possibilités sont nombreuses. Si une organisation, quelle qu'elle soit, veut communiquer avec notre bureau, nous la mettrons évidemment en contact avec qui de droit. Nous avons fait pas mal de choses, tout récemment, du côté de la commercialisation agricole, à laquelle ils ont également accès. La commercialisation agricole se chiffre maintenant à 75 millions de dollars, je crois, et elle est ouverte à toutes les entreprises du secteur agroalimentaire et agricole.

C'est probablement l'une des principales possibilités. Elle intéresse énormément les agriculteurs, et nous allons donc continuer de miser là-dessus.

[Français]

Giovanna Mingarelli: Combien de temps me reste-t-il?

[Traduction]

Le président: Il vous reste 40 secondes.

[Français]

Giovanna Mingarelli: Je vais donc m'arrêter ici.

Merci, monsieur le ministre.

[Traduction]

Le président: D'accord, nous avons assez de temps pour un rapide tour de table. Nous allons prendre cinq minutes, puis cinq minutes et, ensuite, deux minutes et demie.

C'est à vous, monsieur Bonk, vous avez cinq minutes.

Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, concernant les matières à risque spécifiées, le secteur canadien de la viande bovine est toujours assujéti à des règles plus strictes que beaucoup de nos partenaires commerciaux. L'ACIA a mis énormément de temps à mettre cette réglementation à jour. Elle a empêché le Canada d'obtenir le statut de pays à risque négligeable complet pour l'ESB, et cela a coûté très cher à nos producteurs.

Est-ce une priorité pour votre gouvernement?

L'hon. Heath MacDonald: Le représentant de l'ACIA est ici même.

Allez-y, monsieur Ianiro.

Robert Ianiro: Je peux vous assurer que c'est une priorité du ministre et que nous travaillons le plus rapidement possible pour faire avancer cette réglementation.

Steven Bonk: L'ACIA a raté la date limite pour le statut de risque négligeable à l'égard des MRS.

Allez-vous demander des comptes à votre ministère? Et quand?

Robert Ianiro: Monsieur le président, je ne sais pas de quelle date limite parle le député. À ma connaissance, le ministère n'a manqué aucune échéance. En ce qui concerne les matières à risque spécifiées, nous avons toujours un statut de risque négligeable actif reconnu par l'Organisation mondiale de la santé animale.

Steven Bonk: Savez-vous combien cela coûte à nos producteurs?

Robert Ianiro: Environ 25 millions de dollars par an.

Steven Bonk: Quand avez-vous l'intention d'obtenir la mise à jour de ce statut?

Robert Ianiro: Nous travaillons activement, y compris avec les entreprises, sur les mesures stratégiques nécessaires à l'élaboration de cette réglementation. Il n'y a pas moins de cinq règlements à mettre à jour pour apporter ce changement. Nous y travaillons et nous collaborons également avec nos partenaires commerciaux.

Comme je l'ai déjà dit au Comité, nous ne voulons pas apporter de changements qui risqueraient de compromettre notre accès aux marchés. Nous avons communiqué avec les États-Unis. Malheureusement, il n'y a personne à qui parler de l'autre côté en ce moment compte tenu de la situation de la main-d'œuvre aux États-Unis.

Il est important pour nous de faire ce travail, et nous le faisons parallèlement au travail stratégique visant à faire avancer la réglementation.

Steven Bonk: Je vais changer un peu de sujet.

La strychnine a été interdite, et les agriculteurs de la Saskatchewan ont signalé d'importantes pertes de récoltes pour cette raison. Y a-t-il un plan fédéral pour indemniser les producteurs, ou est-ce qu'Ottawa va aussi faire fi de leur décision ici?

L'hon. Heath MacDonald: Nous avons eu plusieurs discussions avec le ministre de la Saskatchewan à ce sujet, et le ministre de l'Alberta RJ Sigurdson a soulevé la question plusieurs fois. Le processus est en place. Nous attendons que... Il existe une disposition prévoyant l'application d'une exemption. Mon bureau n'a reçu aucune demande. Je ne peux évidemment pas parler au nom de l'AR-LA pour le moment. Je ne sais pas si ses agents ont reçu des demandes.

• (1620)

Steven Bonk: Appuiez-vous les producteurs ou les provinces s'ils demandent l'exemption?

L'hon. Heath MacDonald: Oui.

Steven Bonk: Les solutions de rechange à la strychnine sont beaucoup plus coûteuses et beaucoup moins efficaces. Il est très important pour nos producteurs que cette question soit prise au sérieux et rapidement.

Monsieur le ministre, j'aimerais aussi vous poser une question au sujet des mandats relatifs aux véhicules électriques. D'ici 2040, les poids lourds et les semi-remorques devront être entièrement carboneutres. Votre ministère a-t-il fait une analyse pour évaluer l'effet que cela aura sur les agriculteurs et les producteurs agricoles?

L'hon. Heath MacDonald: Durant les cinq premiers mois que j'ai passés ici, non, pas à ma connaissance, mais je vais me tourner vers mon sous-ministre, puisqu'il est ici depuis plus longtemps que cela.

Lawrence Hanson: Merci.

Je pense que, si analyse il y a, elle aurait été effectuée par ECCC dans le contexte du résumé de l'étude d'impact de la réglementation pour le mandat actuel concernant les véhicules électriques. Nous pourrions vérifier si une analyse a été faite par ECCC à cet égard.

Steven Bonk: Savez-vous si des groupes de producteurs agricoles ont été consultés?

Lawrence Hanson: Je crois que nous devrions obtenir ces chiffres dans le cadre du REIR.

Steven Bonk: Monsieur le ministre, vous soutenez un gouvernement qui impose aux agriculteurs une obligation de 100 % en matière de VE. Jusqu'à présent, nous ne savons rien des résultats de l'analyse coûts-avantages ni des coûts directs pour les agriculteurs. Pourriez-vous nous fournir ces chiffres plus tard?

L'hon. Heath MacDonald: Nous allons vérifier auprès d'EDC pour voir où en sont les choses. Je suis ouvert à tout, mais j'aimerais avoir plus d'information avant de prendre une décision.

Steven Bonk: C'est très inquiétant pour nos agriculteurs. Nous n'avons presque pas d'infrastructure à cet égard, et le coût des véhicules électriques est exorbitant par rapport aux véhicules traditionnels qu'ils utilisent actuellement.

L'hon. Heath MacDonald: Je comprends très bien votre réflexion et votre souci. On parle de 2040, et le temps va donc... Plus longtemps je serai ici, plus j'en apprendrai sur le sujet et mieux je le comprendrai, de sorte que j'aurai peut-être une meilleure réponse pour vous.

Steven Bonk: Une chose... Deux témoins qui ont comparu devant notre comité ont parlé de cas de tuberculose bovine dans leurs troupeaux, et ils travaillent avec l'ACIA pour régler le problème. Ce processus a été extrêmement frustrant et fastidieux pour eux. Pouvez-vous vous engager à ce que l'ACIA simplifie le processus pour que les producteurs aient un peu de certitude dans ces cas-là?

L'hon. Heath MacDonald: Eh bien, l'une de mes premières décisions comme ministre a été d'augmenter l'indemnisation à 16 500 \$...

Le président: Nous allons devoir nous arrêter ici. Désolé. Je dois passer à la personne suivante.

Monsieur Connors, allez-y.

Paul Connors: Monsieur le ministre, le nouveau gouvernement a ramené à 50 % le taux d'inclusion des gains en capital et il a augmenté l'exemption pour gains en capital à 1,25 million de dollars. Cela va-t-il faciliter le transfert intergénérationnel des fermes?

L'hon. Heath MacDonald: Eh bien, je pense que c'est une bonne décision qui annule la situation antérieure. Pour être tout à fait honnête, depuis cinq mois que je suis ici, je n'ai pas entendu grand-chose qui ait à voir avec cela — peut-être de la part de l'opposition, mais certainement pas des agriculteurs à qui j'ai parlé. Je pense que beaucoup d'autres choses les inquiètent davantage en ce moment. C'est une situation que nous évaluerons régulièrement au fur et à mesure, pour voir où nous en sommes.

Paul Connors: J'ai une autre petite question.

Il y a dans le secteur agricole des programmes pour les jeunes agriculteurs, pour les nouveaux arrivants et pour la gestion de l'offre. Peut-on espérer que cela aide les nouveaux arrivants dans le secteur agricole au cours des prochaines années?

L'hon. Heath MacDonald: À mon avis, il y a beaucoup de possibilités pour les jeunes dans l'agriculture. Il nous faut simplement veiller à mettre en place les ressources nécessaires pour leur permettre de s'installer. Je veux dire que nous avons besoin... L'exportation est une partie importante de notre économie, et c'est une grande partie de l'agriculture. Nous fournissons des aliments aux Canadiens, mais aussi au monde entier. Je pense donc que nous devrions envisager toutes les mesures possibles et toutes les politiques susceptibles de faciliter l'accès des jeunes générations à l'agriculture.

Paul Connors: Merci.

Je vais laisser le reste de mon temps à Mme Harrison.

Le président: Madame Harrison, il vous reste environ trois minutes.

Emma Harrison: C'est parfait. Merci.

Je vous remercie de m'avoir invitée à nouveau.

Monsieur le ministre, vous avez terminé une mission commerciale en Indonésie, à Singapour et aux Philippines. J'aimerais que vous nous en parliez un peu plus en détail, si cela ne vous dérange pas.

Également, quels sont les autres marchés étrangers qu'il serait possible d'explorer pour le Canada?

• (1625)

L'hon. Heath MacDonald: Eh bien, je vais d'abord répondre à votre deuxième question.

La direction qu'il convient de prendre en matière de commerce international et d'exportations est en grande partie inspirée par le secteur privé. Il s'agit pour notre pays d'avoir la capacité de fournir les produits que veulent les autres pays. À cet égard, on pourrait voyager partout dans le monde toutes les deux semaines, mais je dois m'assurer, qu'il s'agisse de l'Association canadienne des bovins ou de tout autre producteur — de lentilles, de pois, de canola ou de légumineuses —, que je vais dans la direction où ils veulent aller, qu'il y a une pertinence logistique, et qu'ils obtiennent un prix équitable pour leurs produits.

Pour la région indo-pacifique, nous avons un bureau à Manille. C'est très avantageux pour nous. J'aimerais qu'un jour il y ait plus de bureaux à l'étranger. Nous exportons pour 22 milliards de dollars de produits agricoles et agroalimentaires dans cette région, et c'est un marché en croissance constante. L'Indo-Pacifique est notre deuxième marché d'exportation et partenaire commercial régional. Je crois pouvoir dire sans me tromper que mon voyage en Indonésie a été très fructueux. Nous avons signé un accord bilatéral avec l'Indonésie. Nous progressons très rapidement vers une entente qui permettra d'exporter plus de viande de bœuf en Indonésie, mais aussi du canola. Il existe donc beaucoup de possibilités. Quant aux pays de l'ANASE, je pense que nous ne verrons cette croissance qu'à mesure que leur population et leur classe moyenne augmentent.

Emma Harrison: Merci.

Beaucoup des agriculteurs à qui j'ai parlé étaient très optimistes quant aux possibilités de croissance dans la région indo-pacifique. Pourriez-vous nous parler un peu plus en détail des autres marchés étrangers qui sont explorés ou privilégiés pour l'exportation de bœuf canadien?

L'hon. Heath MacDonald: À l'heure actuelle, la priorité est accordée aux marchés existants. C'est bien beau de parler de diversification, mais il faut reconnaître que la Chine est un marché important pour notre canola. À l'heure actuelle, 96 % de nos produits alimentaires agricoles traversent la frontière américaine en franchise. Nous voulons conserver ces marchés. Nous voulons faire le maximum à cet égard. Par ailleurs, tous les agriculteurs et toutes les organisations à qui nous parlons nous disent justement que la diversification est extrêmement importante, mais qu'ils veulent garder nos marchés actuels le plus possible.

C'est un enjeu double: il faut travailler fort pour ouvrir de nouvelles perspectives en matière de commerce et d'exportation, mais aussi, et du même souffle, travailler fort pour conserver les marchés que nous avons. Il y a eu beaucoup de diversification dans le secteur agricole au pays. La technologie et l'innovation y sont inégales. Dans le secteur de la fabrication automobile, cela représente environ 2,2 %...

Le président: Excusez-moi de vous interrompre. Je vous ai accordé 15 secondes de plus.

L'hon. Heath MacDonald: D'accord.

Le président: Nous allons passer la parole à M. Perron pour les deux dernières minutes et demie.

[Français]

Yves Perron: Merci beaucoup.

Monsieur le ministre, vous venez de parler des exportations de bœuf et de porc. Le Canada s'apprête à ratifier une nouvelle entente avec la Grande-Bretagne pour qu'elle intègre l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, mais nos producteurs s'inquiètent de ne pas avoir accès à ce marché, alors que les producteurs britanniques, eux, vont quand même nous vendre leurs fromages et leurs autres produits.

Avez-vous eu des discussions là-dessus? Avez-vous obtenu des garanties?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: De quels produits parlez-vous?

[Français]

Yves Perron: Je parle du bœuf et du porc, entre autres.

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Écoutez, nous sommes dans une situation géopolitique particulière, et le message que je reçois des parties intéressées est de pousser les portes qui s'ouvrent. La porte du Mexique était ouverte. La porte de l'Indonésie était ouverte. À un moment donné, oui, ce sera certainement un enjeu, mais, pour l'instant...

[Français]

Yves Perron: Qu'en est-il de la porte de la Grande-Bretagne, monsieur le ministre? Va-t-elle s'ouvrir? C'est bien de signer des ententes commerciales, mais il faut aussi que ce soit avantageux pour nos producteurs.

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Oui, certainement. Un jour viendra où nous devrons négocier avec le Royaume-Uni concernant les produits du bœuf et ce qu'il a fait au Canada. Nous le ferons, mais pour l'instant et depuis quatre mois, mon travail a surtout consisté à essayer d'ouvrir les marchés existants et de multiplier les nouveaux marchés. C'est ce que j'essaie de faire.

[Français]

Yves Perron: Au sujet des produits issus de l'édition génomique, monsieur le ministre, vous connaissez ma position, puisque vous étiez au Comité lorsque nous en avons parlé. Cette technologie est très intéressante, mais je crois qu'on doit obligatoirement étiqueter ces produits et que l'État devrait les réglementer.

Vous engagez-vous à y travailler?

● (1630)

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: C'est à envisager, effectivement. J'apprécie vos commentaires à ce sujet et je sais que vous êtes convaincu.

[Français]

Yves Perron: Vous pouvez compter sur moi si vous voulez y travailler, mais il faudra vraiment le faire. C'est facile à dire ici, mais il faut travailler.

Quelqu'un vous a posé une question sur les investissements pour les produits assujettis à la gestion de l'offre, entre autres. Je sais que certains fonds d'investissement visant à soutenir la transformation des produits assujettis à la gestion de l'offre sont arrivés à leur terme.

Va-t-on y investir d'autres sommes ou est-ce la fin de ces programmes?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Non, je ne crois pas.

[Français]

Yves Perron: Me reste-t-il un peu de temps encore?

[Traduction]

D'accord, très bien.

[Français]

Le président est généreux avec moi, monsieur le ministre, vous êtes chanceux.

Pouvez-vous me parler de l'efficacité de l'ARLA, soit l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire? Vous avez sûrement suivi nos travaux à ce sujet, ici. M. Ianaro disait qu'on travaillait à la norme relative aux matières à risque spécifié, ou MRS, mais cela fait deux ans qu'on nous répond cela. Cela fait aussi deux ans qu'on nous répond la même chose concernant l'utilisation de drones pour l'épandage des pesticides. Il me semble que l'utilisation de drones pour épandre des pesticides qui sont déjà épandus par avion devrait être autorisée plus rapidement que cela. Cela permettrait d'en épandre de plus petites quantités.

Qu'en pensez-vous, monsieur le ministre?

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre très brièvement, s'il vous plaît.

L'hon. Heath MacDonald: En matière de technologie et d'innovation, la réglementation ne progresse parfois pas assez vite.

Le président: D'accord.

Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Merci à tous nos invités d'aujourd'hui de leur présence parmi nous. Nous vous remercions du temps que vous nous accordez.

Nous allons suspendre la séance pendant cinq minutes, puis revenir pour la deuxième partie.

• (1630)

(Pause)

• (1635)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

Je remercie les nouveaux témoins.

Veuillez attendre que je vous donne la parole avant de parler ou qu'un député vous ait posé directement une question.

Nous n'avons qu'une seule personne sur Zoom, la députée Harrison, et elle connaît les règles.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et aux motions adoptées par le Comité le jeudi 18 septembre 2025, le Comité reprend son étude de l'initiative de réforme réglementaire du gouvernement dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Nous accueillons trois témoins aujourd'hui.

Nous accueillons Tyler McCann, de l'Institut canadien des politiques agroalimentaires, Daniel McCann, de Precision AI Inc., et Darren Anderson, de Vive Crop Protection.

Vous disposez chacun de cinq minutes, après quoi chaque parti prendra la parole à tour de rôle.

Commençons par M. Anderson.

Êtes-vous d'accord pour commencer, monsieur?

Darren Anderson (président directeur-général, Vive Crop Protection): Oui, absolument.

Le président: Excellent. Bienvenue à vous et merci d'être ici.

Darren Anderson: Merci.

Je m'appelle Darren Anderson. Je suis le président-directeur général et cofondateur de Vive Crop Protection.

Nous sommes une entreprise canadienne de technologie agricole dont le siège social se trouve à Mississauga, en Ontario. Vive est le seul développeur et fabricant canadien de produits phytosanitaires différenciés, basés sur une technologie initialement mise au point à l'Université de Toronto. Nous fortifions le secteur agricole et solidifions la sécurité alimentaire mondiale au moyen de produits novateurs qui procurent des avantages considérables aux agriculteurs canadiens. Nous employons plus de 65 personnes au Canada et aux États-Unis.

Vive a du succès à l'échelle locale, mais notre premier produit canadien n'a été approuvé par l'ARLA qu'en 2023, sept ans après l'approbation du même produit aux États-Unis. Ce retard a contraint les agriculteurs canadiens à attendre pendant que les agriculteurs américains tiraient profit d'une innovation canadienne. On ne peut pas continuer ainsi.

Le Canada a besoin d'une réglementation qui favorise l'innovation, la durabilité environnementale et l'amélioration de la productivité agricole, pas d'un système qui stimule les investissements et la technologie ailleurs. Au lieu d'être un obstacle à l'innovation, notre réglementation pourrait servir de catalyseur et aider les agriculteurs canadiens à être parmi les premiers à avoir accès aux nouvelles innovations.

Le Canada a là une occasion unique de jouer un rôle de premier plan en matière d'innovation et de productivité agricoles. Notre pays devrait jouer dans la cour des grands dans ce domaine. Dans presque tous les autres secteurs, des entreprises comme Vive doivent d'abord aller aux États-Unis, parce que le marché y est généralement 10 fois plus important parce que la population est 10 fois supérieure. Mais le secteur agroalimentaire canadien représente une valeur de 150 milliards de dollars, soit environ la moitié du secteur américain. C'est l'occasion de créer d'abord pour le Canada. C'est l'occasion pour le Canada de prendre la tête du peloton.

D'autres pays sont déjà en train de moderniser leurs réglementations. Le Brésil a récemment apporté des changements majeurs à sa propre réglementation et réduit considérablement les délais d'approbation. Ces changements visent notamment à faciliter l'homologation des intrants de cultures biologiques, un secteur essentiel de l'innovation à l'échelle mondiale. Les produits biologiques représentent maintenant plus de 10 % du marché brésilien des produits phytosanitaires, et leur croissance annuelle est supérieure à 40 %. L'Australie a mis en place un système rigoureux, mais prévisible. C'est pourquoi certaines entreprises mondiales lancent leurs produits là-bas en premier.

L'agence américaine pour la protection de l'environnement est actuellement sous-financée et fait face à un arriéré croissant. Cela donne au Canada l'occasion de jouer un rôle de premier plan en Amérique du Nord et de devenir l'organisme de réglementation scientifique de confiance vers lequel les entreprises se tournent en premier lieu. Si nous agissons de façon décisive, nous pourrions faire du Canada le meilleur endroit au monde pour mettre au point des tests et lancer des technologies agricoles qui améliorent la durabilité, la productivité et la compétitivité économique. Nous pouvons devenir un pays qui allie l'intégrité scientifique à la rapidité et à la prévisibilité.

Nous avons trois recommandations principales.

Premièrement, il faudrait réviser les consultations préalables à la mise en marché afin d'améliorer la transparence, la prévisibilité et la certitude du côté du gouvernement. Une ARLA plus ouverte et réceptive pourrait aider les demandeurs à comprendre la réglementation. Cela permettrait de soutenir les entreprises novatrices face à des multinationales qui disposent de ressources internes importantes, et de créer un moyen plus transparent et prévisible d'offrir des produits antiparasitaires novateurs aux agriculteurs canadiens.

La sécurité économique et alimentaire du Canada dépend de sa capacité à rester concurrentiel dans une économie mondiale qui évolue rapidement. À mesure que les chaînes de valeur mondiales deviennent de plus en plus interconnectées et que le nationalisme économique augmente — comme on l'a vu avec les tarifs —, la résilience de notre économie dépend d'une ARLA efficace, souple et réceptive qui crée un climat de certitude et de prévisibilité.

En deuxième lieu, il faudrait tirer parti des examens réglementaires axés sur les risques effectués par des administrations fiables. Pour réduire le double emploi et les tracasseries administratives, l'ARLA devrait se fier aux évaluations des risques déjà effectuées par des administrations fiables. Nous proposons d'accorder une homologation provisoire tout en permettant à l'ARLA d'exiger des données supplémentaires ou de révoquer l'approbation au besoin. Cela permettrait de maintenir des normes élevées tout en veillant à ce que le Canada reste à la hauteur de la concurrence mondiale.

Troisièmement, il faudrait faire de l'ARLA l'organisme de réglementation le plus efficace au monde en matière phytosanitaire et le faire savoir haut et fort. En réaffectant correctement le financement existant, l'ARLA pourrait élaborer un moyen rapide, transparent et prévisible d'offrir des produits antiparasitaires novateurs aux agriculteurs canadiens tout en favorisant un changement de mentalité afin de réduire les formalités administratives, les mesures redondantes et les coûts globaux. La modernisation de l'ARLA ne viserait pas seulement à accélérer les choses ou à réduire les formalités administratives, mais elle concernerait aussi la politique économique, la compétitivité, la sécurité alimentaire et la durabilité. C'est la différence entre diriger l'évolution mondiale en matière d'agriculture durable et être à la traîne de son propre marché.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, le moment est propice pour le Canada. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre une autre décennie. Le Canada a déjà fait des progrès dans des domaines cruciaux comme le pétrole et le gaz en améliorant les pipelines en moins de deux ans. Ce sont des initiatives d'un milliard de dollars qui contribuent à l'édification du pays. Si ces projets peuvent être approuvés en deux ans, ne pourrait-on pas créer un système où l'innovation canadienne profite aux agriculteurs canadiens en moins de la moitié du temps?

Merci.

• (1640)

Le président: Merci beaucoup.

C'est au tour du représentant de Precision AI. Vous avez cinq minutes, monsieur.

Daniel McCann (président directeur-général, Precision AI inc.): Merci beaucoup.

Je m'appelle Daniel McCann. Je suis fondateur et président-directeur général de Precision AI. C'est une entreprise canadienne d'intelligence artificielle qui s'intéresse très précisément à l'élaboration de modèles pour le secteur agricole. Nous travaillons beaucoup sur des modèles agricoles appliqués. Nous les intégrons à des machines qui fonctionnent également à la ferme pour pouvoir réduire de façon quantifiable l'utilisation de pesticides et d'engrais et améliorer l'économie agricole.

J'ai grandi dans une famille d'agriculteurs en Saskatchewan, au Canada. Je suis évidemment très fier d'être Saskatchewanais. J'y ai vécu pendant environ 20 ans, puis je me suis enfui pour devenir entrepreneur en technologie. J'ai lancé quelques entreprises de technologie et j'ai fini par revenir à la ferme, parce que j'y ai vu une occasion générationnelle, quelque chose qui arrive une seule fois dans une vie. L'application de l'intelligence artificielle à l'agriculture peut représenter non seulement un changement radical en agriculture, mais aussi, plus profondément, une innovation et un changement de paradigme parmi les plus importants que nous ayons jamais vus dans le secteur agricole mondial. C'est probablement

l'équivalent, sinon plus, du passage du cheval au tracteur, par exemple.

Je formule cette affirmation audacieuse, parce que le gaspillage en agriculture est absolument considérable. C'est de la surfertilisation. Nous épandons trop de produits. Nous faisons beaucoup de choses qui nuisent à la durabilité agricole et à l'économie agricole. Grâce à l'intelligence artificielle, nous avons en fait la capacité de prendre des décisions qui ne seraient plus fonction de compétences inefficaces en raison d'une ignorance de ce qui se passe vraiment sur le terrain, mais qui seraient fondées sur des éléments botaniques spécifiques. Le gain économique qu'on pourrait en tirer est phénoménal.

J'aime donner des exemples concrets pour mettre les choses en contexte. Nous avons mis au point un modèle d'intelligence artificielle qui permet de reconnaître et d'isoler les mauvaises herbes des cultures et de procéder à la pulvérisation seulement sur les mauvaises herbes plutôt que de pulvériser tout le champ. Les essais sur le terrain ont permis de réduire de façon quantifiable l'utilisation de pesticides de 83 % et celle d'engrais de 60 % tout en améliorant le rendement de 2 %. En termes d'économie agricole, c'est bien au-delà de 100 \$ l'acre — et c'est extrêmement significatif sur le plan économique.

Nous avons intégré cette technologie dans des essais de drones de pulvérisation qui peuvent utiliser l'intelligence artificielle pour scanner les champs et appliquer des pesticides uniquement aux endroits où on en a besoin. Nous ne pouvons pas la vendre au Canada. C'est un problème. Et c'est en grande partie à cause de la réglementation. Diverses mesures réglementaires ont été prises bien avant que l'intelligence artificielle ne soit même conceptualisée comme une possibilité à la ferme, et elles ne laissent pas de place au progrès dans ce domaine. Nous avons désespérément besoin d'une modernisation pour être concurrentiels.

À mon avis, la modernisation pourrait se faire en quatre temps. Il faudrait d'abord créer un contexte où des innovateurs comme Precision AI et d'autres entreprises pourraient tester ces nouvelles technologies dans des domaines très, très limités pour pouvoir recueillir les données dont nous avons besoin pour prouver l'innocuité et l'efficacité des systèmes.

Il faudrait par ailleurs, outre ce contexte réglementaire, fixer des délais prévisibles pour les approbations. Comme vous le savez tous, quand il s'agit de technologies agricoles modernes, il est très important de pouvoir les financer et les commercialiser. Sans certitude quant aux délais, il n'y a aucune certitude pour les investisseurs qui financent ces solutions. Et il y a une pénurie de capitaux au Canada.

Comme l'a dit M. Anderson, il faudrait aussi permettre d'utiliser les recherches faites ailleurs. À l'heure actuelle, avec l'ARLA, ce n'est pas possible. Dans le cas de la pulvérisation par drone, par exemple, il existe toutes sortes de données provenant du monde entier dont nous ne pouvons pas nous servir. Nous devons refaire les mêmes études. Cela n'a aucun sens.

Enfin, il faudrait consolider les approbations. Concernant la pulvérisation par drone, plusieurs organismes de réglementation, dont Transports Canada et l'ARLA, travaillent ensemble et multiplient les incertitudes. Si l'on pouvait avoir un secrétariat en matière de réglementation, par exemple, cela permettrait aux innovateurs comme nous d'avancer rapidement dans ces procédures.

En conclusion, je dirais ceci: nous avons les connaissances scientifiques, nous avons la technologie et nous avons les compétences. L'agriculture est un des secteurs les plus importants au Canada. Nous pouvons redevenir un leader mondial dans ce domaine si nous laissons nos chevaux de course courir ici, au Canada, plutôt que d'aller au Kentucky, littéralement et symboliquement, pour courir le Derby.

Merci.

• (1645)

Le président: C'était un excellent exposé.

Monsieur Tyler McCann, vous avez la parole.

Tyler McCann (directeur général, Institut canadien des politiques agroalimentaires): Merci beaucoup.

• (1650)

[Français]

Monsieur le président et membres du Comité, bonjour.

Je vous remercie de votre invitation.

Les travaux du Comité sur la réforme réglementaire sont essentiels. L'absence de progrès importants est un indice qu'il faut redoubler d'efforts. L'appui de tous les partis accordé à la réforme réglementaire démontre l'importance de ce dossier et devrait inciter à l'action.

[Traduction]

Le travail de l'ICPA est de plus en plus inspiré par la nécessité de réinitialiser les politiques agricoles en mettant l'accent sur la croissance pour ajouter de la valeur grâce à l'investissement et à l'innovation et en prenant des mesures d'atténuation des risques dans une ère de volatilité et d'incertitude amplifiées. La réforme de la réglementation est essentielle à ces deux titres.

Il ne se passe pas de jour sans que nous soyons confrontés à la question de la réforme de la réglementation. Nous avons lu des études qui soulignent les piètres résultats du Canada dans les classements mondiaux, le coût du poids de la réglementation et les avantages possibles d'une réduction du fardeau réglementaire. Les agriculteurs, les transformateurs et tout le secteur nous parlent des difficultés qu'ils affrontent quand il s'agit d'innover dans le domaine agricole ou d'attirer des investissements et ils se demandent pourquoi d'autres pays réussissent mieux que le Canada.

Selon notre enquête de 2024 sur les risques dans l'agroalimentaire, c'est le contexte politique et réglementaire qui est le risque le plus important pour le secteur agricole. Non seulement les répondants ont indiqué qu'il s'agissait d'un risque élevé, mais ils ont manifesté peu de confiance dans notre aptitude à l'atténuer. Il est normal qu'on ne fasse pas confiance à notre aptitude à atténuer les phénomènes météorologiques extrêmes ou la géopolitique, mais le contexte politique et réglementaire canadien est tout à fait à notre portée. Nous devrions pouvoir faire quelque chose.

En 2025, nous avons posé une question supplémentaire sur la raison pour laquelle les répondants considéraient le contexte politique et réglementaire comme un risque. La bonne nouvelle, c'est qu'il n'était pas considéré comme le principal risque cette année. La mauvaise nouvelle, c'est que c'est parce que tous les autres risques se sont aggravés. Quand nous avons demandé: « Qu'est-ce qui vous amène à croire que le risque lié au contexte politique et réglementaire

est un problème? », 50 % des répondants ont cité le fardeau réglementaire inutile comme facteur déterminant.

Dans les conclusions de notre premier rapport sur les risques, nous avons expliqué que le gouvernement devait faire moins, mais mieux. Une réglementation rationnelle est essentielle à cet égard. La nécessité d'une réglementation plus rationnelle souligne le rôle crucial que joue la réglementation. Un cadre rationnel donne de la crédibilité aux clients et aux utilisateurs, facilite le commerce, attire l'investissement et offre prévisibilité et certitude aux parties réglementées, mais une mauvaise réglementation nuit à tout cela.

Quatre mesures seraient nécessaires à un cadre de réglementation rationnel.

La première serait une loi habilitante. La Loi sur la salubrité des aliments au Canada a permis de moderniser une grande partie du cadre législatif, mais on pourrait envisager d'autres réformes, notamment de la Loi sur les grains du Canada et de la Loi sur les semences.

La deuxième serait un cadre réglementaire habilitant. Il y a beaucoup de place à l'amélioration dans l'application d'un cadre axé sur la santé et la sécurité qui favoriserait la croissance et faciliterait les investissements.

La troisième serait de veiller à ce que les organismes de réglementation disposent des ressources dont ils ont besoin pour appliquer efficacement la réglementation. L'efficacité d'application de la réglementation est essentielle, mais il est important que les organismes de réglementation disposent des ressources dont ils ont besoin pour faire leur travail.

Enfin, la quatrième serait d'instaurer une culture adaptée. C'est souvent la partie la plus compliquée et la plus difficile à changer.

Cela m'amène à six recommandations visant à élaborer une meilleure réglementation.

Premièrement, le ministre devrait nommer un nouvel organisme consultatif ministériel relevant de l'ACIA. Le conseil devrait avoir 30 jours pour formuler des recommandations sur la réforme stratégique de l'ACIA et d'autres organismes de réglementation, dont l'ARLA et la Commission canadienne des grains. Les recommandations devraient porter sur la structure, la surveillance et le mandat.

Deuxièmement, le gouvernement devrait réformer et institutionnaliser la table de réglementation en lui accordant une indépendance, le mandat de fixer les priorités de modernisation de la réglementation, et les outils nécessaires pour obliger les organismes de réglementation à rendre des comptes.

Troisièmement, le gouvernement devrait nommer un ombudsman de la réglementation qui pourrait solliciter l'avis des parties intéressées, rendre compte publiquement des difficultés et recommander d'autres mesures de réforme et de modernisation.

Quatrièmement, le gouvernement devrait élaborer un cadre de performance de la réglementation qui guiderait les organismes de réglementation concernant la nécessité d'adopter des cadres et de prendre des décisions fondées sur les risques en temps opportun.

Cinquièmement, le Comité devrait tenir des audiences annuelles pour inviter les parties intéressées à faire part de leurs priorités, pour formuler des recommandations et pour rendre compte des progrès — ou non — des ministères.

Enfin, je veux tripler l'appui à la modification de la loi afin que nous puissions accepter l'enregistrement provisoire d'aliments pour animaux, de semences et d'autres intrants agricoles approuvés par des systèmes réglementaires étrangers équivalents.

Ces recommandations soulignent le fait qu'il n'y aura pas de changement significatif si c'est aux fonctionnaires qui ont créé et géré ce cadre réglementaire et y ont baigné que l'on confiera le soin de le moderniser. Il faut du leadership, de la surveillance et de la reddition de comptes pour vraiment réduire le fardeau réglementaire qui freine le secteur.

Je sais que d'autres témoins vous ont parlé de changements précis, mais je crois que des changements systémiques sont la seule façon de libérer le plein potentiel du secteur.

J'attends vos questions avec intérêt.

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour des conservateurs, pour six minutes.

Monsieur Barlow, la parole est à vous.

John Barlow: Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins pour leurs excellentes présentations. Je suis particulièrement reconnaissant que vous proposiez des solutions aux problèmes que nous examinons. J'ai trouvé intéressant que plusieurs d'entre vous aient mentionné que nous avons les connaissances scientifiques. Je suis d'accord. Ce qui m'a toutefois préoccupé dans les témoignages du groupe précédent — je ne sais pas si vous avez eu l'occasion d'y assister —, c'est que, pour chacune des questions que nous avons posées au ministre, la réponse a été: « Oui, nous avons les connaissances scientifiques, mais il s'agit de questions géopolitiques, alors nous n'allons pas aller de l'avant. » Cela m'inquiète énormément. On semble prendre des décisions fondées sur des considérations géopolitiques plutôt que de s'appuyer sur la science, les règlements et les protocoles établis ici, au Canada. J'y vois un problème culturel plus profond au sein du gouvernement, qu'il faut régler.

Monsieur McCann, vous avez formulé une recommandation intéressante, soit de nommer un ombudsman de la réglementation. Sous le précédent gouvernement conservateur, il y avait un responsable des recours au sein de l'ACIA, poste que le gouvernement libéral a ensuite aboli.

Ce responsable des recours exercerait-il un rôle similaire à celui que vous proposez pour cet ombudsman? Si je me souviens bien, le quart environ des plaintes reçues par le responsable des recours ont été jugées fondées et ont nécessité un suivi, ce qui a assuré une certaine reddition de comptes de la part de l'ACIA. S'agirait-il d'un rôle similaire ou différent?

• (1655)

Tyler McCann: Je dirais que le rôle serait semblable, mais on pourrait lui donner une plus grande indépendance et davantage de ressources. Ce poste pourrait alors examiner non seulement l'ACIA, mais aussi la Commission canadienne des grains et l'ARLA. L'ACIA attire souvent l'attention, mais il ne faut pas oublier les autres organismes de réglementation qui ont aussi une incidence sur le secteur.

John Barlow: Voilà qui m'amène à ma prochaine question, que j'adresse à vous trois.

Dans la plateforme électorale libérale, avec laquelle je suis absolument d'accord, il était question de modifier la perspective de l'ACIA et de l'ARLA pour que les deux organismes tiennent compte de l'incidence économique et de la sécurité alimentaire dans leurs décisions. Quand nous avons posé la question aux représentants de l'ACIA et de l'ARLA, ils nous ont répondu: « Tout va bien, nous n'avons rien à changer. » Cela m'inquiète, car c'est un mandat du premier ministre et du ministre, et les agences semblent ne pas vouloir le mettre en œuvre.

Monsieur Anderson, pensez-vous qu'il faille un changement culturel et structurel au sein de ces agences?

Darren Anderson: Certainement.

À mon avis, le double mandat proposé était une avancée positive. Il pourrait devenir un levier important pour favoriser un changement culturel et systémique. Cela permettrait d'intégrer, au sein même des organismes de réglementation, une perspective axée sur l'efficacité et la compétitivité économique partout au pays, tout en maintenant les avantages liés à la santé publique et à la protection de l'environnement.

C'est une mesure utile, qui envoie un signal clair pour amorcer ce changement de culture.

John Barlow: Monsieur McCann, je vous pose la même question.

Pardon, vous êtes deux McCann, alors je demanderais à chacun de répondre brièvement, s'il vous plaît.

Daniel McCann: Je suis entièrement d'accord avec M. Anderson.

À mon avis, il faut instaurer au sein de ces organismes une culture qui reconnaisse la rapidité d'évolution de certains secteurs.

Comme vous le savez, je viens du milieu de l'intelligence artificielle, l'un des domaines à la croissance la plus rapide de l'histoire. Ce qui est nouveau aujourd'hui sera dépassé dans six mois. Si nos institutions ne développent pas une culture capable de s'adapter à ce rythme, nous serons laissés pour compte.

Il est donc crucial de repenser la culture organisationnelle et de donner aux innovateurs les moyens d'avancer dans le processus réglementaire.

Tyler McCann: Je crois que le fait de voir un appui multipartite sur cette question est un excellent signe, et cela indique qu'il s'agit d'un problème grave.

Si cet engagement figurait dans la plateforme libérale, c'est bien parce qu'il répond à un besoin réel. Les déclarations de certains responsables de l'ACIA illustrent pourquoi cette réforme est nécessaire: ils ne semblent pas comprendre les défis du secteur ni la nécessité d'adapter leurs façons de faire.

John Barlow: Merci.

Monsieur Anderson, dans les documents de Vive, vous mentionnez un délai de 7 ans qui, d'après ce qui se dit maintenant, pourrait passer à 12 ans pour l'approbation de nouveaux produits par l'ARLA. C'est inacceptable. M. Daniel McCann a parlé de la vitesse à laquelle l'intelligence artificielle évolue, et c'est certainement la même chose dans votre domaine.

Si je ne me trompe pas, Vive, une entreprise canadienne, fabrique 14 ou 15 produits offerts aux États-Unis, mais seulement 1 ou 2 au Canada. Cela me préoccupe, car nous risquons de perdre nos meilleurs talents. Pourquoi une entreprise resterait-elle basée au Canada si la majorité de son activité se déroule ailleurs? Pouvez-vous décrire les obstacles que vous et des entreprises similaires rencontrez pour faire des affaires au Canada par rapport aux États-Unis?

Darren Anderson: Volontiers. Nous avons actuellement environ 14 homologations de produits aux États-Unis — peut-être un peu plus depuis peu —, contre une seule au Canada. Vous avez raison. Pour être franc, nous préférierions commercialiser davantage ici. Il y a un réel besoin. Les producteurs canadiens sont souvent mal desservis, car plusieurs multinationales considèrent le Canada comme une simple succursale. Une entreprise canadienne de protection des cultures comme la nôtre a la possibilité d'offrir des outils novateurs, et nous aimerions le faire ici.

Le principal obstacle, c'est le manque de prévisibilité et d'efficacité du processus réglementaire, qui nous empêche d'écouler nos innovations au Canada aussi rapidement qu'aux États-Unis. Nous sommes financés par du capital-risque, donc nos investisseurs veulent un rendement dans un délai précis. Si une approbation prend deux, trois ou quatre ans de plus ici qu'ailleurs, cela devient un frein majeur.

Par ailleurs, quand il y a des obstacles à l'innovation au Canada, les capitaux ne viennent pas. Les investisseurs se tournent vers d'autres marchés. Quand le financement provient surtout des États-Unis, d'Europe ou d'Asie, l'incitation à rester ici diminue d'autant.

• (1700)

Le président: Merci beaucoup.

La parole est aux libéraux pour six minutes.

Allez-y, madame Chatel.

[Français]

Sophie Chatel (Pontiac—Kitigan Zibi, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins et je joins ma voix à celle de mon collègue pour les féliciter. Les solutions qu'ils proposent aujourd'hui sont très éclairantes.

Tous les partis travaillent ensemble dans le cadre de cette étude, et je suis très intéressée par la question des recommandations que ce comité va présenter dans son rapport.

Ce que les témoins nous disent aujourd'hui n'est pas nouveau. Les problèmes sont bien connus, et on est à la recherche de solutions. À cet égard, on entend beaucoup parler du besoin de changer la culture des agences de réglementation. À mon avis, il faut changer leur mandat. Or, j'ai regardé ça il y a quelques jours. En vertu de leur mandat, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et l'Agence canadienne d'inspection des aliments doivent déjà tenir compte des répercussions économiques de leurs décisions. Je crois donc qu'il faut être un peu plus ambitieux et un peu plus précis. C'est pour ça que je tiens à remercier M. Tyler McCann pour ses recommandations. Il soulève des points qui ont été soulevés par d'autres acteurs.

Monsieur McCann, je vais revenir à vos deuxième et troisième recommandations. Vous avez parlé de la Table sur la réglementation

souple, dont les objectifs ne semblent pas se concrétiser. En effet, elle a décelé 150 irritants, mais que fait-on de ces irritants? Les solutions proposées sont loin d'être claires et ambitieuses.

Il est donc proposé de faire de la Table sur la réglementation souple une véritable organisation, de lui donner un vrai pouvoir de faire des recommandations et de lui donner un échéancier très serré de 30 jours de façon à résoudre les problèmes efficacement. Il est aussi question de créer un poste d'ombudsman qui pourrait intervenir si les choses n'allaient pas assez vite.

Pouvez-vous nous donner un peu plus de détails sur ces recommandations?

Tyler McCann: Bien sûr.

La Table sur la réglementation souple doit être indépendante des agences de réglementation. Elle doit avoir le pouvoir de leur demander des comptes, de s'assurer qu'il y a du leadership et de faire des recommandations très claires en fonction de priorités très claires, tout en travaillant avec leurs fonctionnaires. C'est essentiel pour que des mesures concrètes puissent être prises.

Le problème, aujourd'hui, est que la Table sur la réglementation souple existe au sein d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Des fonctionnaires sont autour de la table, et les ministères sont responsables d'établir l'ordre du jour. Pour que des mesures concrètes soient prises, il faudrait donner à la Table sur la réglementation souple plus d'outils afin de lui permettre de démontrer du leadership, d'établir ses propres priorités et de faire des recommandations. Si les fonctionnaires ne respectent pas les recommandations qui ont été faites, il faudrait qu'on puisse leur demander des comptes afin de mieux comprendre les décisions et les mesures qui vont être prises.

Ce qu'il manque, aujourd'hui, c'est la prise de mesures concrètes. Comme vous l'avez mentionné, les défis sont bien connus. Le problème n'est pas qu'on ne connaît pas les difficultés liées au fardeau réglementaire au Canada. Le problème est le manque de mesures.

Sophie Chatel: Tout à l'heure, mon collègue a parlé d'un agent des recours. Moi, je voudrais parler de votre proposition d'avoir un protecteur du citoyen. Quand on parle d'un protecteur du citoyen, on parle d'un enquêteur complètement indépendant.

Est-ce qu'une telle institution peut vraiment faire prospérer le secteur et induire davantage d'actions, comme vous le disiez tout à l'heure?

• (1705)

Tyler McCann: Je ne crois pas qu'une seule solution va régler le problème.

Toutefois, je pense qu'un protecteur du citoyen fait partie de la solution, car il va au moins révéler les défis existants au sein de l'Agence de contrôle et d'inspection des aliments, ou ACIA, et l'inciter à moderniser les approches. Un des problèmes que nous avons d'aujourd'hui est qu'il n'y a aucune façon d'obliger les décideurs à rendre des comptes quant à leurs décisions. Nous avons besoin de quelqu'un pour révéler ce qui se passe à l'Agence et pour nous informer des raisons des décisions prises. Aujourd'hui, il y a un manque de transparence et nous n'avons pas ce genre d'information.

Je pense qu'un protecteur du citoyen nous aiderait à nous assurer d'une meilleure performance de l'ACIA.

Sophie Chatel: Selon certains témoins, ce qui avait bien fonctionné dans le cas du projet de loi C-5 a été le renversement du fardeau de la preuve. On a fait table rase des règlements et on a remis juste l'essentiel.

L'accumulation des règles sans avoir de processus pour réévaluer les vieilles règles fait-elle partie du problème? Dans ce processus de recommandation d'une table sur la réglementation souple, entre autres, pourrait-on avoir une espèce de renversement du fardeau de la preuve? Ainsi, s'il y a des recommandations, on doit agir, sinon ces règlements sont désuets.

Tyler McCann: Je pense que c'est une excellente idée.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Perron, vous avez six minutes.

[Français]

Yves Perron: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres; nous leur sommes reconnaissants du temps qu'ils nous accordent.

Je ne sais pas si vous êtes de la même famille, mais comme vous portez le même nom, je vais vous ajouter vos prénoms.

Daniel McCann, votre entreprise et vos recommandations m'intéressent beaucoup.

Plus tôt, vous m'avez peut-être entendu dire au ministre que, durant des séances antérieures, nous n'avons pas tant évoqué l'intelligence artificielle, mais plutôt l'épandage de pesticides par des drones. Certains y travaillent depuis plus de deux ans et ce n'est toujours pas approuvé. De plus, ces mêmes produits sont présentement épandus par avion. Sur le plan économique et environnemental, ça n'a aucun sens.

Pouvez-vous rapidement me donner plus d'explications sur les tests à petite échelle dont vous parliez?

[Traduction]

Daniel McCann: Je suis entièrement d'accord avec vous, ça n'a pas beaucoup de sens. Ce qui importe, en matière d'efficacité agricole, c'est la répartition des gouttelettes et la quantité de produit chimique réellement appliquée sur la culture. La manière dont cette application est faite, que ce soit par un drone, un avion ou un véhicule terrestre, n'a, en soi, que peu d'importance.

Je suis donc tout à fait d'accord. Je pense que la réglementation a été conçue à une époque où la pulvérisation par drone n'existait pas encore, et qu'on n'a donc pas prévu de cadre pour cela. Elle doit absolument être réévaluée, en partant des résultats qu'on veut obtenir. Quelle est la finalité que l'on veut atteindre? Peut-on atteindre ce résultat de manière sécuritaire? Ensuite, il faut remonter la chaîne à rebours pour adapter la plateforme en conséquence.

[Français]

Yves Perron: De quelle échelle parlez-vous quand vous mentionnez des tests à petite échelle? S'agit-il de petites superficies? Avez-vous des exemples à me donner? Cela a-t-il été concluant? On peut commettre des erreurs si on va trop vite, c'est la raison pour laquelle je voudrais avoir plus de détails à ce sujet.

[Traduction]

Daniel McCann: Quand nous en avons discuté avec notre groupe d'intervenants du secteur, l'un des défis, dans le contexte ré-

glementaire actuel, est qu'il est interdit de faire voler les drones et de pulvériser avec eux pour recueillir les données permettant de démontrer la sécurité de la pratique. On se retrouve vraiment dans une situation de la poule et de l'œuf.

Le bac à sable réglementaire... Si la préoccupation de l'ARLA est d'éviter que des gens pulvérisent des produits non approuvés de manière non approuvée, alors il faut créer un environnement limité permettant de recueillir des données et de prouver l'efficacité. Cela peut être sur un acre ou une dizaine d'acres seulement; pas besoin d'un grand espace. L'impact potentiel serait statistiquement négligeable, mais on pourrait obtenir les données nécessaires pour démontrer la sécurité.

[Français]

Yves Perron: D'accord. Je vous remercie.

Vous avez parlé d'un calendrier prévisible pour approbation. Qu'est-ce qui serait raisonnable?

Bien sûr, nous pouvons facilement dire que, sept ans, c'est trop long, que c'est révoltant, etc. Peut-être êtes-vous un scientifique, mais moi, je ne le suis pas. On ne veut pas approuver non plus n'importe quoi.

Pour être bien sûr d'appliquer un certain principe de précaution, à quoi ressemblerait le calendrier?

• (1710)

[Traduction]

Daniel McCann: Certainement.

Je pense que cela doit être déterminé au cas par cas. Une plus grande clarté à ce sujet serait déjà beaucoup plus utile que le flou actuel.

Pour revenir là-dessus, je crois profondément à une approche réglementaire fondée sur les résultats. Notre environnement réglementaire est bon, mais il est trop axé sur les processus et pas assez sur les résultats.

Prenons, par exemple, la pulvérisation par drone: améliorer la qualité des données résiduelles dont l'ARLA a besoin pourrait se faire en un an. Même si on doublait ce délai, disons deux ans — une première année pour prouver la méthode et une seconde pour vérifier la reproductibilité —, cela resterait bien plus raisonnable que d'attendre sept ans.

[Français]

Yves Perron: D'accord.

Vous avez parlé de travailler avec d'autres régions et d'autres autorités. Les deux autres témoins et vous-même en avez parlé.

Évidemment, nous ne voulons pas renoncer à notre souveraineté environnementale. Les températures et la nature des sols ne sont pas les mêmes non plus.

Un peu comme tout le monde, j'imagine que vous voudriez aller plus rapidement vers une approbation temporaire, le temps de faire des tests adaptés à notre climat.

Est-ce le cas? Pouvez-vous m'expliquer ça?

[Traduction]

Daniel McCann: Oui, c'est tout à fait exact. Il faut laisser la science guider les données. Utiliser les données quand elles sont reproductibles. Et, pour les aspects qu'il faut adapter, il suffirait simplement d'un cadre rapide permettant d'ajuster les essais à nos pratiques.

[Français]

Yves Perron: D'accord.

J'ai beaucoup aimé le terme « concierge réglementaire » que vous avez utilisé. Là aussi, il y a un risque d'effacement trop rapide.

Comment fait-on pour savoir quelles réglementations on doit éliminer?

[Traduction]

Daniel McCann: Pouvez-vous répéter la question? Ce n'était pas clair. Je m'excuse.

[Français]

Yves Perron: À la quatrième recommandation de votre énoncé liminaire, vous avez dit qu'il y avait une multitude de réglementations et qu'il faudrait un genre de « concierge réglementaire ». J'ai aimé cette expression. Au fond, cela veut dire qu'il faut faire le ménage.

Comment détermine-t-on quelles réglementations sont désuètes et lesquelles ne le sont pas? Il y en a une multitude, ça s'empile. Souvent, on en crée de nouvelles sans retirer les anciennes. C'est sérieux.

[Traduction]

Daniel McCann: Oui. Je suis d'accord.

Je pense que la réglementation est comme un arbuste dans votre cour: si vous ne le taillez pas, il pousse sans fin et finit par ne plus être en santé. Il faut donc un mécanisme, par exemple un service d'accompagnement, pour revoir régulièrement les règlements et déterminer lesquels demeurent pertinents.

[Français]

Yves Perron: Monsieur Tyler McCann, dans ce cas, l'ombudsman pourrait-il identifier les réglementations superflues?

Monsieur le président, mon temps de parole est-il écoulé?

[Traduction]

Le président: J'allais vous dire de terminer votre question, mais votre temps est écoulé. Merci.

Nous allons faire un dernier tour: quatre minutes, quatre minutes et deux minutes et demie. Je veux réserver environ cinq minutes à la fin pour discuter du calendrier des prochaines semaines.

Je donne la parole à M. Epp, pour quatre minutes.

Dave Epp: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins.

J'ai trouvé vos témoignages à la fois excellents et extrêmement frustrants. Ce n'est pas nouveau. Nous avons déjà eu ces discussions. Nous avons déjà constaté ces problèmes. Mais où allons-nous à partir d'ici? J'aime beaucoup que vous proposiez des solutions concrètes, mais je veux m'attaquer à la question fondamentale qui sous-tend tout cela: comment accélérer les choses? Personne ici ne remet en cause la sécurité ni la rigueur.

Ce n'est pas une question partisane. Autour de cette table, nous sommes d'accord. Nous l'avons vu dans la lettre du ministre. Monsieur McCann, vous avez évoqué le mot « culture ». C'est ce que nous devons aborder d'une manière ou d'une autre.

Cela me rappelle — je crois l'avoir déjà mentionné ici même — un conseil que m'avait donné un ancien sous-ministre provincial: « Dave, un cochon ne s'abattrait jamais lui-même. » Je ne dis pas cela pour dénigrer nos agences — j'aime le porc, je soutiens l'industrie porcine —, mais c'est pour illustrer à quel point il est difficile d'instaurer un changement venant de l'intérieur. Alors, qu'est-ce qu'il faudra pour transformer cette culture, pour provoquer un véritable changement culturel? Nous avons des lettres de mandat, nous avons des idées qui ont été présentées au Comité.

Je vais poser la question à chacun de vous: concernant la culture organisationnelle, comment peut-on susciter ce changement?

Je vais commencer par M. Anderson, puis nous passerons aux autres.

Darren Anderson: Je recommande d'examiner notre performance par rapport à celles de nos homologues, de nous fixer comme objectif d'être l'un des systèmes réglementaires les plus efficaces au monde, voire le plus efficace, et de bien connaître les mesures à appliquer. À mon avis, le fait de savoir où nous nous situons par rapport aux autres organismes de réglementation semblables et de nous fixer comme objectif d'atteindre ces mesures est l'un des éléments qui peuvent réellement favoriser le changement.

Pour l'instant, nous ne tenons pas de fiche de notation. Nous ne savons pas si nous gagnons ou perdons. Nous pensons que cela a de l'importance.

• (1715)

Dave Epp: Je vais revenir sur votre remarque, mais je voudrais entendre les deux McCann.

Daniel McCann: Je pense que les régulateurs ont tous de bonnes intentions. Tout le monde veut bien faire, c'est-à-dire protéger notre environnement et nos concitoyens.

Encore une fois, j'estime que nous ne devons pas oublier que le processus ne sert que la science. Si nous pouvons obtenir des résultats scientifiques plus rapidement, et si les innovations et les nouvelles découvertes scientifiques imposent de nouvelles méthodes, nous devons disposer d'un moyen permettant de réévaluer constamment ces nouvelles méthodes.

Dave Epp: Merci, monsieur McCann.

Tyler McCann: Il faut qu'il y ait reddition de comptes. Force est de constater que l'on palabre beaucoup trop. Nous avons entendu le premier ministre et le greffier du Conseil privé indiquer qu'ils allaient demander des comptes aux fonctionnaires. Nous n'avons encore rien vu de tel.

Le résultat du premier processus de réforme réglementaire me montre que les attentes ne sont pas satisfaites et que quelqu'un doit en être tenu responsable. Ce n'est pas le ministre. Le ministre doit demander des comptes à ses hauts fonctionnaires pour le travail qu'ils accomplissent ou qu'ils n'accomplissent pas.

Dave Epp: Merci.

Je reviendrai sur votre idée des paramètres de mesure, des indicateurs clés de performance, ou ICP, et des comparateurs avec d'autres agences. Vous avez l'EPA. Vous avez le système australien. Je ne pense pas que qui que ce soit pense que ces organismes veulent empoisonner leur propre population ou leur propre environnement, donc nous devons les faire participer, mais si la culture est telle que nous ne voulons pas l'accepter... Je vais vous donner un exemple tiré du témoignage du directeur général de CropLife, qui s'est dit d'avis qu'aucun organisme de réglementation au monde ne va s'attaquer aux effets cumulatifs, ce que l'ARLA a déclaré vouloir faire, alors qu'aucun autre organisme de réglementation au monde... Cela renvoie à une culture consistant à dire que nous sommes meilleurs ou que les autres organismes ne sont pas à la hauteur de nos normes internes.

Pourriez-vous commenter, s'il vous plaît?

Darren Anderson: Je suis globalement d'accord.

Il existe plusieurs pays que nous pouvons considérer comme nos pairs, et nous devons réfléchir à leurs approches sans nécessairement affirmer que le Canada est unique et que nous devons tout faire différemment ici. Il n'est pas nécessaire de réinventer la roue.

Le président: Je vais me permettre d'intervenir à ce point.

Madame Harrison, vous avez quatre minutes.

Emma Harrison: Merci.

Merci aux témoins pour leur présence.

Je vais essayer de poser des questions très directes, car je n'ai que quatre minutes.

Cette question est pour M. Daniel McCann.

La question est très vaste. Quels changements réglementaires faudrait-il mettre en place pour permettre l'adoption généralisée de la pulvérisation par drone au Canada?

Daniel McCann: Je pense qu'il y a deux choses à faire. Premièrement, supprimer immédiatement l'exigence relative aux données portant sur les résidus, car personne d'autre dans le monde n'en a besoin. La deuxième consiste à reconnaître les données qui ont déjà été produites ad nauseam par toutes les autres régions. Si vous pouvez faire ces deux choses, je pense que vous pouvez accélérer le processus très rapidement.

Encore une fois, je reviens à ce concept selon lequel c'est la science de l'application des gouttelettes qui importe, et non le mécanisme utilisé pour y parvenir.

Emma Harrison: Je suis navrée, mais je ne sais pas quel pays est à la pointe dans ce domaine en recherche et en science.

Daniel McCann: Une grande partie de ces informations provient actuellement de l'Union européenne. La pulvérisation par drone est très répandue dans les pays asiatiques, mais je ne suis pas tout à fait sûr des pays spécifiques, comme cela, à brûle-pourpoint. Je dispose de ressources que je peux vous communiquer plus tard, si vous souhaitez approfondir le sujet.

Emma Harrison: Ce serait formidable. Si vous souhaitez également soumettre par écrit certains des éléments du cadre réglementaire qui devraient être modifiés, cela serait très utile pour notre étude.

Quels sont les principaux aspects à prendre en considération en matière de sécurité et d'efficacité lors de l'utilisation de drones pour l'application de pesticides?

Daniel McCann: Les principaux éléments à prendre en compte sont la dérive et l'uniformité de l'application. Les drones utilisent des mécanismes différents. Ils pulvérisent le produit vers le bas, ce qui n'existe pas avec d'autres types de plateformes. L'impact de la dérive sur ce procédé est tout simplement incertain.

Encore une fois, il existe de nombreuses recherches qui prouvent que c'est sans danger. Il nous suffit simplement d'être en mesure de reconnaître ces recherches.

Emma Harrison: Je me tourne de nouveau vers vous.

Quel rôle les développeurs de technologies comme Precision AI devraient-ils jouer dans l'élaboration des décisions réglementaires?

Daniel McCann: Encore une fois, nous disposons de nombreuses données et informations scientifiques. Nous ne pouvons pas effectuer ces tests au Canada, mais nous pouvons le faire aux États-Unis. Si nous pouvions soumettre nos tests effectués aux États-Unis au Canada et les faire reconnaître et approuver, je pense que ce serait formidable. Nous serions ravis de le faire.

● (1720)

Emma Harrison: Monsieur Anderson, dans quelle mesure l'ARLA et son équivalent américain diffèrent-ils dans leur façon d'évaluer vos produits et technologies de lutte antiparasitaire?

Darren Anderson: Il n'y avait pas de réelle différence dans l'évaluation réglementaire, si ce n'est que le Canada exige que des données d'efficacité soient fournies lors de l'enregistrement, c'est-à-dire la preuve que le produit est efficace. Les États-Unis exigent que le déclarant dispose de ces données, mais ne lui imposent pas de les fournir.

Emma Harrison: Merci.

Je pense déjà connaître la réponse à ma prochaine question, mais pensez-vous que le Canada devrait autoriser les producteurs agricoles à utiliser des drones pour épandre des pesticides homologués dans le cadre d'opérations aériennes?

Darren Anderson: Franchement, je pense que dans certains cas, ils le font déjà. En réalité, quand un système réglementaire ne fonctionne pas correctement, il y a un problème.

Avec les données scientifiques appropriées démontrant que les produits peuvent être utilisés en toute sécurité, je pense que c'est une pratique qui peut être encouragée, car elle peut réduire considérablement l'utilisation de certains de ces produits et limiter les effets indésirables et autres effets de ce genre.

Le président: Merci.

Monsieur Perron, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Yves Perron: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Anderson, dans votre déclaration liminaire, vous avez parlé des produits biologiques et de l'autorisation de produits phytosanitaires biologiques. On comprend qu'il y a une restriction supplémentaire qui oblige les producteurs à respecter une certification. N'est-il pas normal que le processus réglementaire soit plus long dans ces cas-là?

[Traduction]

Darren Anderson: C'est un domaine où je pense que le Canada a, là encore, une occasion de montrer la voie.

Quand je parle de produits biosourcés, je fais référence aux produits phytosanitaires biosourcés qui sont, par exemple, des extraits végétaux, des bactéries ou des choses du genre. En général, ces produits sont conçus pour avoir un impact environnemental minime. Ils ont tendance à être assez spécifiques en matière de contrôle. C'est un avantage très important associé à ces produits: ils nous aident à répondre aux besoins en matière de durabilité tout en satisfaisant les besoins en matière de productivité.

Par exemple, pour accélérer potentiellement les processus réglementaires, il est possible de prendre des produits comme ceux-là, qui présentent des propriétés avantageuses, de les accélérer et de leur accorder la priorité du point de vue de l'approbation réglementaire — encore une fois, non pas en ce qui concerne les données requises, mais pour ce qui est de leur place dans la file d'attente et de l'ordre dans lequel ces produits sont évalués.

[Français]

Yves Perron: D'accord.

Si cela représente un si grand avantage, ces produits pourraient aussi être utilisés par d'autres productions de produits qui ne sont pas biologiques.

Ces produits peuvent-ils être utilisés dans d'autres types de productions également? J'imagine que oui, n'est-ce pas?

[Traduction]

Darren Anderson: Les produits biosourcés que nous concevons sont utilisés dans les grandes cultures aux États-Unis pour des applications non biologiques. La raison en est que nous les combinons souvent avec, par exemple, un produit chimique synthétique traditionnel qu'un agriculteur pourrait utiliser, ce qui réduit la quantité de produit synthétique nécessaire et leur confère l'avantage durable du produit biosourcé. Cela peut être un énorme avantage pour favoriser leur adoption, et c'est vraiment très encourageant.

[Français]

Yves Perron: D'accord.

Monsieur Tyler McCann, vous avez parlé de reddition de comptes. Cela a d'ailleurs été mentionné plusieurs fois au Comité. Vous savez, ce n'est pas facile au sein du gouvernement, même si les ministres sont censés être responsables. Il y a trois ministères qui s'occupent... J'ai parlé tantôt de la réciprocité des normes. Cela relève de trois organismes différents, et c'est toujours la faute du deuxième.

Je veux bien aussi que nous allions de l'avant, mais comment peut-on faire cela?

Tyler McCann: Je crois que nous avons besoin de plusieurs solutions. Il n'y en a pas qu'une seule. C'est l'une des raisons pour lesquelles vous avez formulé six recommandations. Toutefois, cela demande du leadership et des mesures. Comme je l'ai dit, le premier ministre et le greffier du Conseil privé ont dit qu'ils allaient prendre une décision et qu'ils allaient agir, mais nous n'avons encore rien vu de tel.

Yves Perron: Merci beaucoup, messieurs Anderson et McCann.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Voilà qui conclut cette partie de notre réunion.

Je tiens à remercier les témoins d'être venus. Ce fut très intéressant et nous avons beaucoup appris. J'apprécie le temps que vous

nous avez consacré. Si vous avez d'autres choses à soumettre, vous pouvez les remettre au greffier. Merci beaucoup.

Nous allons parler un peu de notre calendrier. Nous avons trois dossiers à traiter actuellement: les volailles de réforme, le code de conduite et les aspects réglementaires. La semaine prochaine, nous nous sommes engagés à traiter le premier dossier lundi, celui des volailles de réforme. Jeudi, nous nous sommes engagés à revenir sur le code de conduite.

En ce qui concerne le code de conduite, la motion adoptée ne prévoyait que deux réunions. Est-ce exact? S'agira-t-il de notre troisième réunion ou de notre deuxième réunion?

• (1725)

Le greffier du Comité (Wassim Bouanani): Ce sera la deuxième.

Le président: Est-ce que cela suffira pour nous, ces deux réunions? Est-ce que c'est bon?

D'ici jeudi prochain, lorsque nous tiendrons la deuxième réunion, nous aurons pratiquement terminé l'étude.

Oui, allez-y.

Dave Epp: Combien de témoins figurant sur la liste cela nous permettra-t-il d'accueillir?

Le président: Combien de personnes figurent actuellement sur votre liste qui a été proposée? Est-ce une longue liste?

Le nombre de témoins que nous avons est-il supérieur à ce qui nous est nécessaire pour une seule autre réunion?

Sophie Chatel: Monsieur le président, pourrions-nous suspendre pour un moment?

Le président: Voulez-vous suspendre la séance pendant trois ou quatre minutes pour discuter? Est-ce que cela convient à tout le monde?

Nous allons suspendre la séance pendant trois ou quatre minutes. Vous pouvez discuter entre vous, puis nous reprendrons.

• (1725)

(Pause)

• (1725)

Le président: Nous reprenons la séance.

Il semblerait que nous ayons trouvé une solution.

Allez-y, monsieur Barlow.

John Barlow: Nous avons discuté entre nous. Lundi serait consacré à la volaille de réforme. Nous aurions une autre réunion sur le code alimentaire. Ce serait jeudi prochain. Nous laisserions cela en suspens. Pour le reste des réunions jusqu'au congé du jour du Souvenir, nous nous concentrerions sur les formalités administratives. Ce serait tout pour les témoins.

Après notre retour de vacances, nous travaillerons sur l'étude relative à la paperasserie bureaucratique, ce qui implique deux autres réunions avec des témoins, puis le rapport.

• (1730)

Le président: Monsieur Perron, cela vous convient-il?

[Français]

Yves Perron: Oui, monsieur le président. Nous sommes tous d'accord là-dessus.

Si on calcule bien, on voit qu'il ne reste pas deux rencontres, mais plutôt trois. À partir d'aujourd'hui, il nous reste cinq rencontres avant la pause en novembre.

[Traduction]

Le président: Je pense qu'il y en aura quatre: lundi et jeudi, puis lundi et jeudi.

[Français]

Yves Perron: Vous avez raison, monsieur le président. Il reste quatre rencontres.

Notre objectif est d'entendre tous les témoins avant la pause de novembre. Je suis désolé, mais les analystes, eux, n'auraient pas de pause. Ils en profiteraient pour rédiger la première ébauche du rapport.

À notre retour, nous pourrions amorcer le travail sur le rapport de l'étude en but de l'adopter avant Noël.

[Traduction]

Le président: Est-ce qu'on devrait donner des instructions pour le rapport? Il faudrait prévoir au moins 15 minutes à la fin de ces réunions.

Pensez-vous pouvoir respecter cet échéancier? Nous aurions quatre réunions, nous fournirions les instructions, et tout serait terminé avant le congé du jour du Souvenir.

Daniel Farrelly (attaché de recherche auprès du comité): Nous pouvons vous remettre l'ébauche de rapport le 17, au retour du congé.

Le président: Cela convient-il à tout le monde?

Madame Chatel, je vous en prie.

[Français]

Sophie Chatel: Je suis entièrement d'accord, monsieur le président.

Puisque nous avons réduit à deux le nombre des séances avec des témoins, il se pourrait que certains ne puissent pas venir témoigner.

Dans ce cas, je les inviterais à nous faire parvenir leurs solutions par écrit. Nous connaissons bien les problèmes, mais, s'ils ont des solutions à nous proposer, je les inviterais à le faire par écrit. Nous pourrions leur expliquer qu'il ne nous restait que deux rencontres et que nous n'avons pas pu les inviter.

S'il plaît à tous les membres du Comité, nous pourrions leur demander de soumettre leurs solutions pour aborder la réduction de la paperasserie.

[Traduction]

Le président: Est-ce que tout le monde est d'accord avec cela?

D'accord. C'est parfait.

Avez-vous tout ce dont vous avez besoin?

Le greffier: Oui.

Le président: Serait-il possible de préparer le document décrivant le déroulement de nos quatre prochaines réunions et de l'envoyer aux membres?

Le greffier: Oui.

Le président: Puis-je avoir une motion d'ajournement?

Un député: J'en fais la proposition.

Le président: Parfait. Merci.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>